

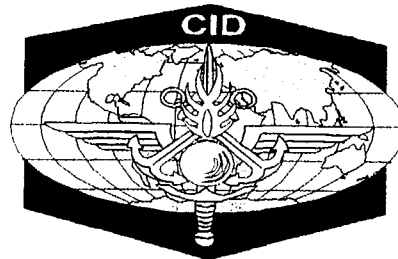
1998 74

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE

COLLEGE INTERARMEES

C 1



DE DEFENSE

- ETUDE PARTICULIERE A OPTION -

# LA CHINE



5<sup>ème</sup> Promotion 1997/1998  
Division C  
Avril 1998

Directeur : Col FEESER  
LCL DAUTOIS  
LCL ELBISSER  
CC CHENAL  
CBA MORNAT  
CDT GUILLEMIN

**S**i la nation chinoise est très ancienne, la formation de l'état chinois remonte à 221 av. J.C. avec l'empereur Qin Shi Huangdi. Celui-ci a conquis un vaste territoire qu'il a voulu protéger par la grande muraille car, tout au long de son histoire, l'empire chinois a vécu sous la menace des envahisseurs du Nord et de l'Ouest. Ces derniers, notamment les Mongols du XIII<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle, se sont finalement fondus dans la civilisation chinoise, de sorte que l'état-nation des Han a survécu jusqu'à nos jours.

L'histoire récente (XIX<sup>ème</sup> siècle) est caractérisée par la déliquescence du pouvoir de l'empire Qing qui a empêché la Chine de prendre le train de la première révolution industrielle : décadence politique, administrative et militaire, sclérose des structures sociales, appauvrissement de la population du à l'explosion démographique.

En 1911, sous l'impulsion de Sun Yan Tsen, la naissance de la république de Chine sonne la fin de l'empire.

Tirant les leçons des échecs précédents, les nationalistes puis les révolutionnaires de Mao, qui créent en 1949 la République populaire de Chine, font de la modernité de la Chine un objectif prioritaire.

Sous l'impulsion de Mao, le gouvernement de la RPC va mener l'œuvre de reconstruction qu'imposent 40 ans de désordre. Mais l'utopie révolutionnaire, le « grand bond en avant » de 1958 puis la « révolution culturelle » de 1965 à 1970, caricature du modèle soviétique, conduit au plus grand désastre de l'histoire économique moderne. Un constat s'impose : l'économie chinoise n'a pas décollé pendant la période maoïste et la Chine a manqué le train de la deuxième révolution industrielle. Le succès des chinois de l'extérieur, de Singapour, Taiwan et Hongkong rend le contraste saisissant.

En 1978, Deng Xiaoping entame résolument les réformes structurelles des quatre modernisations sous le slogan de « l'économie socialiste de marché ». Le développement économique de la Chine connaît alors une accélération en 1992. L'empire du milieu est devenu la première zone de croissance dans le monde. En outre l'intégration de Hongkong en 1997, avec pour cinquante années, le maintien du statut économique spécial conforte la santé de l'économie chinoise.

De surcroît, son ouverture économique a permis l'apport de capitaux étrangers et des investissements qui semblent contredire à jamais l'introversion traditionnelle de la Chine. S'agissant des relations commerciales avec la France, une nouvelle dynamique a été amorcée, profitant de la normalisation des relations politiques en 1994, afin d'augmenter de façon significative les investissements français encore trop frileux sur le territoire chinois.

Cependant, l'ouverture économique a introduit de nombreux effets pervers :

- un contraste saisissant entre les régions, la croissance se concentrant presque exclusivement sur les seules provinces du littoral aux dépens de l'intérieur;

- des disparités sociales croissantes, notamment entre ruraux et citadins, ce qui induit un exode rural très important d'une population flottante à la recherche d'un emploi ;

- la dépendance de l'économie chinoise vis-à-vis des capitaux étrangers, facteur de fragilité car il augmente le risque d'entraîner la Chine dans une crise financière régionale ou même mondiale ;

- un système bancaire fragile soutenant les entreprises d'Etat dont un grand nombre sont en faillite.

Mais surtout, l'absence d'outils de régulation efficace n'a pas permis à la Chine de suivre le cycle vertueux auquel elle aspire. En particulier l'état a perdu beaucoup de ses prérogatives économiques aux profits des provinces qui rivalisent pour attirer les capitaux, empêchant un développement harmonieux.

Des réformes structurelles restent à poursuivre, sans aggraver le climat social. A court terme, la restructuration des entreprises d'état et la mutation du monde paysan sont les deux défis principaux.

L'apaisement des relations internationales est également primordial et la Chine, dont le développement repose en partie sur l'ouverture vers le monde extérieur et l'apport de capitaux étrangers, s'est, à partir de 1996, appliquée à désamorcer les tensions vis à vis de ses principaux voisins et des Etats-Unis.

Sur ces marches septentrionales et occidentales, Pékin a signé des accords de confiance avec Moscou, les républiques limitrophes d'Asie centrale et avec l'Inde.

Alors que l'économie préside les rapports avec les Etats-Unis et le Japon, il semble que l'Europe souhaite que la Chine soit un partenaire privilégié dans le cadre de la nouvelle politique définie par l'Europe vis à vis de l'Asie lors du sommet de Bangkok en mars 1996 ; initié par la France, le dialogue politique systématique dans une approche non conflictuelle avec la Chine a pour but d'intégrer cette dernière dans le nouveau système de sécurité international.

Cependant, une contradiction ne laisse pas d'inquiéter les occidentaux.

Le système politique a tiré une nouvelle légitimité du succès des réformes mais ne trouve plus de raison d'être dans le système économique actuel ; quelle sera par conséquent la réaction des nouveaux leaders politiques de la Chine qui devront peut être remettre en cause jusqu'au système qui les a mis en place ?

Le déficit idéologique cédera-t-il la place à un nationalisme ou un « asiatisme » xénophobe ?

Dans cette hypothèse, ce nationalisme pourrait s'appuyer sur l'armée populaire de libération (APL), au service d'une nouvelle orientation politique.

La Chine vient en effet de se doter d'une nouvelle pensée stratégique : elle se résume en une avancée continue mais prudente dans

la région pour combler les vides créés par le retrait progressif des grandes puissances.

En outre, la modernisation de l'APL devrait permettre à la RPC, avant la fin du prochain siècle, d'imposer sur la scène internationale la reconnaissance de son statut de superpuissance au-delà du cadre régional.

Face à ces préoccupations, la réponse pourrait bien se trouver dans l'attitude de la France et maintenant de l'Europe en développant une grande politique asiatique propre à intégrer la Chine dans le système de sécurité mondial et non plus seulement dans le système économique.

Vis à vis de l'Europe, considérée jusqu'à la première rencontre des chefs d'Etats Europe-Asie (mars 1996 à Bangkok) comme un ensemble hétéroclite de pays concurrents sur le marché chinois, la position de Pékin s'infléchit et les dirigeants commencent à la considérer comme un contrepoids possible à Washington.

La Chine esquisse aujourd'hui un discours coopératif dont il faut souhaiter qu'il perdure à l'apogée de sa puissance. Quoiqu'il en soit, la Chine est bien désormais la « nouvelle frontière » de la diplomatie de la France.

# SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA CHINE.....</b>	<b>8</b>
1.1 GÉOGRAPHIE.....	8
1.1.1 Géographie physique.....	8
1.1.2 Géographie humaine.....	10
1.2 HISTOIRE.....	11
1.2.1 Les premières dynasties.....	11
1.2.2 Naissance de l'empire.....	11
1.2.3 Le rétablissement de l'empire.....	12
1.2.4 Le pouvoir impérial.....	14
1.2.4.1 La dynastie Ming.....	14
1.2.4.2 La dynastie Mandchoue des Qing.....	15
1.2.4.3 La république de Chine.....	18
1.2.4.4 La république populaire de Chine.....	19
1.3 ORGANISATION POLITIQUE.....	21
1.4 ECONOMIE.....	23
1.4.1 Structure de l'économie chinoise.....	23
1.4.2 Les ressources naturelles de la Chine.....	23
1.4.3 L'agriculture.....	24
1.4.4 L'industrie.....	24
1.4.5 Influence de la diaspora chinoise.....	25
1.4.6 Analyse de l'économie chinoise.....	25
1.4.7 Etat des lieux de l'économie.....	25
1.5 POPULATION ET SOCIÉTÉ.....	29
1.5.1 Démographie et régulation des naissances.....	29
1.5.2 Langues.....	29
1.5.3 Religions.....	30
1.5.4 Enseignement.....	30
1.5.5 Arts : Peinture chinoise et tradition lettrée.....	30
1.5.6 Santé.....	31
<b>2. LES PENSEES CHINOISES.....</b>	<b>32</b>
2.1 LES TROIS VOIES CHINOISES.....	32
2.2 LE CONFUCIANISME.....	32
2.3 LE TAOÏSME.....	33
2.4 LE BOUDDHISME.....	33
2.5 L'ASIATISME.....	34
2.5.1 le corps de la doctrine.....	35
2.5.2 Le rôle de l'asiatisme.....	36
<b>3. LA POLITIQUE CHINOISE.....</b>	<b>37</b>
3.1 LA POLITIQUE INTÉRIEURE DEPUIS MAO ZÉDONG (LA DOCTRINE).....	37
3.2 LES DISSIDENTS CHINOIS.....	38
3.3 L'OUVERTURE ÉCONOMIQUE.....	39
3.3.1 Les relations économiques franco-chinoise.....	40
3.3.1.1 Histoire récente du partenariat économique de la France.....	40
3.3.1.2 La nouvelle dynamique commerciale de la France.....	41
3.4 LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA CHINE.....	42

3.4.1	<i>Relations franco-chinoises</i> .....	43
3.4.2	<i>Les relations avec Taiwan</i> .....	45
3.5	LA POLITIQUE DE DÉFENSE ( LA PENSÉE STRATÉGIQUE) .....	46
<b>4.</b>	<b>L'ORGANISATION MILITAIRE CHINOISE</b> .....	<b>48</b>
4.1	L'ORGANISATION DES FORCES ARMÉES.....	49
4.2	L'ARMÉE POPULAIRE DE LIBÉRATION (APL).....	50
4.2.1	<i>La Seconde Artillerie</i> : .....	51
4.2.2	<i>Les Forces Terrestres</i> : .....	51
4.2.3	<i>L'armée de l'Air</i> : .....	52
4.2.4	<i>La Marine</i> : .....	52
4.3	LA POLICE ARMÉE POPULAIRE (PAP).....	52
4.4	LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL.....	53
<b>5.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>1</b>

**L**a Chine n'est plus seulement l'empire du milliard ; elle n'est plus du tout une vieille nation anesthésiée par 40 ans d'anarchie puis 30 ans de communisme révolutionnaire, un parent pauvre porteur, pour l'Occident, d'une vague menace démographique.

En effet, après deux décennies de croissance à marche forcée, la Chine est devenue un acteur important du commerce international et un partenaire politique incontournable. Songeons que les puissances d'importance dans le monde ont désormais opté pour le dialogue systématique avec la Chine à propos de l'ensemble des affaires internationales.

Sans doute, le mystère qui a entouré ce vaste pays est dû à l'introversion traditionnelle de la Chine. Mais l'intérêt que suscite la Chine ne provient plus uniquement de la fascination que l'empire du milieu a toujours exercée sur l'Occident par ses 3000 ans de civilisation, ses conceptions de l'univers, sa médecine, les pensées de ses philosophes et de ses stratèges.

Aujourd'hui, ce pays-continent est sorti irréversiblement de son isolement et marque de son empreinte les relations internationales nouvelles qui se forment au lendemain de la guerre froide. Comment ne pas en déduire que l'avenir de l'Asie et à moyen terme celle du monde sera fortement dépendant de l'évolution géopolitique de l'Asie et en particulier de la Chine : à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde contemporain subit assurément le tropisme chinois. A l'inverse, le monde peut accompagner la Chine à sa maturation de telle sorte que l'émergence de cet acteur de poids se fasse dans un scénario qui ne soit pas en rupture avec les intérêts des autres puissances.

L'Europe, et en particulier, la France, a son rôle à jouer dans ce processus : nos valeurs ne sont pas incompatibles et même, peuvent être en harmonie avec les valeurs et modes de pensée de la Chine.

Il est, par conséquent, capital de bien comprendre la Chine, son histoire, sa culture, ses intérêts et ses ambitions.

Pour aller dans ce sens, ce mémoire tente de dresser le portrait de la Chine sous toutes ses facettes et devrait permettre au lecteur d'appréhender les grandes tendances de la Chine qui se dessinent à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, bien sûr avec la prudence qu'il convient.

Une présentation générale en première partie précédera une deuxième partie consacrée aux pensées chinoises. Le portrait géographique, historique, culturel, politique et économique ainsi dressé permettra d'aborder la politique actuelle de la Chine dans les domaines

politiques et économiques ; dans cette troisième partie, les grandes tendances seront dessinées mais seront évoquées également les relations qu'entretiennent la France et la Chine.

Enfin, après avoir énoncé la pensée stratégique nouvelle de la Chine, la quatrième partie sera consacrée à l'organisation militaire et au complexe militaro-industriel.



# 1. PRESENTATION GENERALE DE LA CHINE

## 1.1 Géographie



La Chine, troisième plus grand pays du monde, est un pays-continent d'une superficie de 9,6 millions de km<sup>2</sup> (soit 17,5 fois la France) qui s'étend sur 5 000 km du nord au sud et sur 6 000 km d'ouest en est.

Ce pays s'étend sur cinq fuseaux horaires et du 50ème au 20ème parallèle, ce qui lui vaut d'abriter presque toute la gamme des climats.

Pour autant, le relief et l'étendue l'emportent sur le climat pour l'organisation physique, démographique et économique du territoire.

### 1.1.1 Géographie physique

On distingue généralement trois grands ensembles :

- les régions côtières ;
- la Chine intérieure ;
- la Chine extérieure.

Les dix provinces qui constituent les régions côtières de la mer Jaune et de la mer de Chine couvrent un cinquième de la surface de la Chine mais

regroupent près de 45 % de la population et les 2/3 des grandes métropoles. L'ouverture vers la mer est le principal facteur d'unité de cette région.

La frange orientale de la Chine est constituée de trois grandes plaines :

- la grande plaine de Mandchourie,
- la plaine de la Chine du nord, drainée par le fleuve Jaune dont le bassin est considéré comme le berceau de la civilisation chinoise,
- la plaine du cours du Yangzi ou "fleuve Bleu", troisième plus long fleuve du monde, assurant 80 % du fret fluvial.

Cet ensemble abrite la "Chine utile" avec l'essentiel de ses richesses agricoles, industrielles, énergétiques et humaines : il fournit plus de 60 % du Produit Intérieur Brut.

Un peu plus vaste et tout aussi peuplée, la Chine intérieure qui s'étend sur neuf provinces au centre géographique du territoire est une zone de collines, de plateaux ( le grand plateau qui déborde du Shanxi et du Shaanxi couvre plus de 300 000 km<sup>2</sup>) et de moyennes montagnes. L'espace est donc très cloisonné et ce cloisonnement a encouragé les comportements autarciques, entretenu les particularismes et gêné le développement économique. La Chine intérieure est essentiellement une région agricole (plus de 40 % de la production agricole nationale, moins de 30 % du PIB).

Périphérie de la Chine, les cinq régions autonomes et les deux provinces de la Chine extérieure occupent les 3/5 du territoire et n'abritent qu'à peine plus de 10% de la population :

- au nord, le plateau de Mongolie au rude climat, ne permet qu'un élevage extensif ;
- à l'est, les hautes terres arides du Xinjiang et du nord du Qinghai au climat continental ;
- au sud, le plateau tibétain couvert de forêt de conifères dans les endroits où la neige n'est pas éternelle ;
- au sud-ouest, au Guangxi et dans le Yunnan, l'exubérance de la végétation s'ajoute au climat tropical pour rendre très difficile les communications et l'accès à la mer.

*Ainsi, la Chine présente une double caractéristique : elle a des dimensions continentales et elle est bordée par une périphérie allogène d'espaces récemment conquis. C'est un pays essentiellement montagneux même si la grande plaine du Nord est aussi vaste que la France. Le relief a*

*favorisé un morcellement du territoire, ce qui a induit un cloisonnement des différentes régions : là est peut être l'origine de l'introversion de l'empire de Chine.*

### 1.1.2 Géographie humaine

La géographie humaine de la Chine est particulièrement hétérogène. La Chine compte plus de 1,2 milliard d'habitants mais inégalement répartis sur le territoire. Les Hans, qui forment l'ethnie majoritaire (92 % de la population), sont concentrés à 90% dans le tiers Est du pays. En revanche, 55 minorités ethniques (soit 8 % de la population) se répartissent dans les deux tiers restants du pays, aux marches de la Chine pour l'essentiel, dans les régions dites "autonomes".

Mais cette description de la population chinoise serait incomplète s'il n'était fait mention de la diaspora chinoise.

En effet, les Chinois hors de Chine constituent une diaspora parmi les plus anciennes et les plus nombreuses du monde. Commencée il y a plus de 23 siècles, l'expansion chinoise a principalement touché ses pays limitrophes, mais n'en reste pas moins active aujourd'hui sur 130 états ou territoires et concerne actuellement 55 millions d'âmes, dont quelques 22 millions de Taiwanais.

Relativement bien acceptés dans les sociétés bouddhistes, ils firent l'objet de discriminations fréquentes dans les états communistes ou musulmans.

L'influence de la diaspora chinoise sur le développement de la Chine continentale est abordée dans le paragraphe relatif à l'économie.

Mais outre le rôle économique que lui confère son dynamisme, la diaspora joue un rôle également important tant dans les relations extérieures de la Chine que dans sa politique intérieure : elle a longtemps été l'enjeu de lutte d'influence entre la RPC et Taiwan.

Bien qu'ils conservent un attachement culturel et sentimental à la terre de leurs ancêtres, les Chinois d'outre-mer possèdent de moins en moins de points communs avec leurs cousins de Chine communiste. Ils ont tendance à s'identifier à la société dans laquelle ils vivent et forment plutôt un lobby en exprimant leurs intérêts.

*Dans les circonstances actuelles, la RPC a plus de chance d'être « contaminée » par les Chinois d'outre-mer que l'inverse. Mais l'ambiguïté des liens que Pékin prétend maintenir avec les Chinois, qui ne sont plus ses ressortissants, alimentera sans doute encore la tension avec les pays de résidence pour de nombreuses années.*

## 1.2 Histoire

Les origines de la Chine remontent à la préhistoire ; il semblerait que les peuples de langue et de culture chinoise se sont fixés par étapes sur le territoire de l'actuelle Chine. Très vite, ils ont acquis la riziculture et l'élevage des bœufs. Des sociétés essentiellement agricoles furent fondées dans L'Est et l'Ouest de la Chine ; de leur culture, il nous reste de nombreuses céramiques.

### 1.2.1 Les premières dynasties

Dans les années 1700 à 200 av.J.C, les premières dynasties régnèrent sur la Chine. L'économie était agricole et les fouilles qui ont été faites démontrent l'existence d'une métallurgie relativement développée. Le suzerain régnait en arbitre sur des principautés aux mains d'une noblesse héréditaire. Il recevait son mandat du ciel (Tian) et se devait de faire régner l'ordre. La fin de la dynastie des Zhou connut la guerre incessante entre les différents seigneurs du royaume désireux d'agrandir leur territoire. C'est à cette époque que naquirent les grands philosophes dont les maximes ont traversé les âges. Le plus fameux d'entre eux est Confucius.



### 1.2.2 Naissance de l'empire

C'est au cours du IVème siècle av. J.-C. que le royaume de Qin, au Nord-Ouest, entreprit un programme de réformes administratives, économiques et militaires inspirées par l'un des principaux théoriciens du légalisme. Après avoir absorbé le royaume Zhou, en 256 av. J.-C., les Qin ont soumis tous les autres royaumes chinois, une génération plus tard. En 221 av. J.C. le roi de Qin se proclama "premier empereur" attestant la naissance de l'état de Chine.

Le premier empereur, nommé Qin Shi Huangdi, transforma un ensemble hétéroclite d'états quasi féodaux en un empire centralisé administrativement et unifié culturellement. Les aristocraties héréditaires

furent abolies et leurs terres divisées en provinces et confiées à des gouverneurs nommés par l'empereur. L'écriture fut normalisée et son usage rendu obligatoire dans tout l'empire. Pour favoriser le commerce intérieur et l'intégration économique, Qin standardisa les poids et mesures et la monnaie. L'empereur chercha aussi à étendre son royaume au-delà de ses frontières et partit à la conquête du Sud et du Sud-Ouest. Outre l'unification et l'expansion territoriale de la Chine, l'une des œuvres les plus connues de Qin Shi Huangdi, est d'avoir entrepris la construction de la Grande Muraille.

La dynastie des Han succéda à celle des Qin ; elle reprit les grands principes unitaires de la dynastie précédente mais abolit les lois les plus contraignantes. L'une des plus grandes contributions des Han fut d'adopter le confucianisme comme idéologie officielle, en l'enrichissant d'idées empruntées à de nombreuses autres écoles. L'empire continua son expansion jusqu'à épuiser les réserves financières. L'empereur dut augmenter les impôts, ce qui entraîna des révoltes.

L'empereur fut déposé par un courtisan ambitieux qui créa la dynastie des Xin. Cette dynastie essaya d'obliger les grands propriétaires terriens à payer plus d'impôts, mais ceux-ci se révoltèrent à leur tour et rétablirent la dynastie des Han. Mais cette dynastie se délitait et connut des luttes de faction : le pays fut divisé entre trois dynasties, les Wei, les Wu et les Shu.

Cette période de division et de désordre permit aux « barbares » de s'installer dans le Nord du pays.

### *1.2.3 Le rétablissement de l'empire.*

La Chine retrouva son unité avec la dynastie Sui, dont le fondateur fut Yang Jian, un militaire qui usurpa le trône en 581. Au cours des huit années suivantes, il conquiert le Sud de la Chine et établit sa capitale à Changan (actuellement Xian). Les Sui restaurèrent le système administratif centralisé des Han. Bien que le confucianisme fût la doctrine officielle, le taoïsme et le bouddhisme furent également reconnus par le régime dans sa formulation d'une nouvelle idéologie impériale. Le bouddhisme, arrivé d'Inde sous les Han, connut un essor important.

La courte dynastie Sui fut une époque de grande activité. La Grande Muraille fut restaurée, au prix de nombreuses vies humaines. Un système de canaux, qui devait plus tard former le Grand Canal, fut construit pour transporter l'abondante production agricole du delta du Chang jiang à Luoyang et dans le Nord. L'empire retrouva sa domination sur le nord du Viêt-nam et, dans une moindre mesure, sur les tribus d'Asie centrale au Nord et à l'Ouest. Une campagne militaire longue et coûteuse contre un royaume situé au sud de la Mandchourie et au nord de la Corée se conclut néanmoins par une défaite. Son prestige terni, sa population appauvrie, la dynastie Sui fut renversée en 617 par une révolte intérieure commandée par Li Yuan.

Ce dernier fonda la dynastie Tang (618-907) ; elle correspond à une période de puissance et de prospérité culturelle sans précédent dans

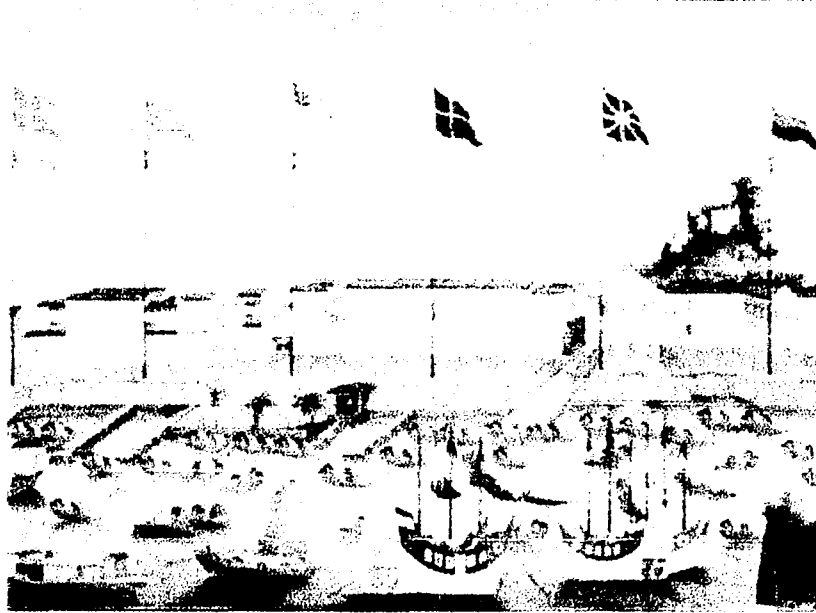
l'histoire de la civilisation chinoise. De nombreuses religions étaient pratiquées, parmi lesquelles le christianisme. Des relations commerciales s'établirent avec l'Asie centrale et l'Occident par les routes des caravanes, et des marchands du Moyen-Orient exerçaient leur commerce maritime par le port de Canton.

Après une courte période de division créée par des rivalités au sein de la cour, période où régnèrent cinq dynasties simultanément, un militaire s'empara du trône et créa la dynastie des Song en 960.

Les Song réorganisèrent le gouvernement impérial en centralisant le pouvoir effectif de la capitale à un degré jamais atteint jusqu'alors. La structure administrative locale était à peu près celle des Tang. La littérature, les arts et la philosophie continuèrent à se développer sur les voies tracées à la fin des Tang. L'enseignement s'étoffait, et l'économie continua à se diversifier. Mais cet empire était caractérisé par sa faiblesse militaire.

En 1206, une assemblée de toutes les tribus mongoles se réunit à Karakorom, en Mongolie, pour confirmer la création de l'unité mongole sous l'autorité de Gengis Khan. Les Mongols s'engagèrent rapidement dans une série de conquêtes qui aboutit à la formation du plus grand empire du monde de l'époque. Ils conquièrent peu à peu la Chine. Mais la conquête de l'empire Song du Sud ne s'acheva qu'en 1279, avec Kubilaï Khan, petit-fils de Gengis, qui avait succédé à ce dernier à la tête de l'empire Mongol.

Kubilaï Khan transféra la capitale mongole de Karakorom sur un site proche de Pékin. De là, il régna sur un empire qui s'étendait de l'Europe orientale à la Corée et du nord de la Sibérie à la bordure nord de l'Inde. Lui et ses successeurs régnèrent en empereurs de Chine, prenant le titre dynastique de Yuan (1279-1368), et sont, de nos jours, considérés comme tels par les Chinois. Le règne de Kubilaï Khan correspond à l'apogée du pouvoir mongol. Les communications furent considérablement améliorées. Les routes commerciales de l'Asie centrale, entièrement sous contrôle mongol, étaient plus sûres qu'elles ne l'avaient jamais été. Pour cette raison, les échanges entre l'Est et l'Ouest s'intensifièrent. Des missionnaires et des commerçants vinrent en Chine, apportant de nouvelles idées et techniques. Le plus connu des Européens venus en Chine est sans doute le négociant vénitien Marco Polo, dont les écrits dépeignent de façon vivante la splendeur de l'empire mongol.



Pendant ce temps, le mécontentement se développait à l'intérieur de la Chine. Au cours des années 1340, des soulèvements se produisirent dans presque chaque province. Durant les dix ans qui suivirent, plusieurs chefs rebelles apparurent, et dans les années 1360, un ancien moine bouddhiste, Zhu Yuanzhang, réussit à étendre son pouvoir dans tout le bassin du Chang jiang. En 1371, alors que les chefs militaires mongols étaient paralysés par des rivalités internes, il lança ses troupes vers le Nord et prit Pékin. Les Mongols finirent par se replier sur leur base de Mongolie, d'où ils continuèrent à harceler les Chinois.

#### *1.2.4 Le pouvoir impérial*

##### *1.2.4.1 La dynastie Ming*

Fondée par Zhu Yuanzhang, la dynastie Ming commença par établir sa capitale à Nankin (Nanjing), et restaura la civilisation chinoise caractéristique des Tang et des Song. La puissance chinoise fut réaffirmée en Chine et dans toute l'Asie orientale. Un gouvernement civil fut rétabli. La littérature fut encouragée, des écoles furent fondées et l'administration de la justice fut réformée. La Grande Muraille fut prolongée et le Grand Canal aménagé. L'empire fut divisé en 15 provinces, dont la plupart ont gardé leur nom jusqu'à aujourd'hui. Mais les Ming eurent à lutter contre les Mongols et les Japonais et ces campagnes laissèrent le pays exsangue.

Dans la période de déclin de la dynastie, des relations maritimes furent établies avec le monde occidental. Les premiers arrivés furent les Portugais en 1514. En 1557, ils acquirent une base commerciale à Macao. Après 1570, le commerce commença à se développer entre la Chine et les colonies espagnoles des Philippines. Parallèlement, des missionnaires jésuites arrivaient d'Europe depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et commençaient à répandre les connaissances occidentales et le

christianisme. La chute des Ming fut provoquée par leurs alliés Mandchous qui les aidèrent à lutter contre des rébellions mais s'emparèrent du pouvoir quand celles-ci furent vaincues.

#### *1.2.4.2 La dynastie Mandchoue des Qing*

C'est sous la dynastie mandchoue que le pouvoir de l'empire chinois connaît l'apogée de ses deux mille ans d'histoire. Maîtres de la Chine, les Mandchous continuèrent à se siniser. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Qianlong, la dynastie atteignit l'apogée de son pouvoir : la Mandchourie, la Mongolie, le Xinjiang et le Tibet furent solidement maintenus à la couronne. La Corée et le nord du Viêt-nam reconnurent la suzeraineté de la Chine, et Taiwan fut incorporée à l'empire.

L'ordre intérieur que firent régner les Mandchous fit du XVIII<sup>e</sup> siècle une période de paix et de prospérité sans précédent en Chine.

Cependant, la population doubla et la production ne parvint pas à suivre le rythme de la croissance démographique. À la fin du siècle, la situation économique déclina tandis que les ressources financières du gouvernement furent gravement entamées par l'expansion et la corruption des fonctionnaires. À la fin du règne de Qianlong, elles étaient presque épuisées. Les troupes mandchoues en garnison dans toute la Chine contribuèrent à ruiner l'économie, et se montrèrent peu aptes à assurer leur propre défense après des générations de paix.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les relations commerciales furent acceptées avec réticence par les Mandchous. Le commerce avec l'étranger fut confiné au port de Canton, et les négociants étrangers furent contraints d'exercer leur commerce par l'intermédiaire d'un nombre limité de commerçants chinois. Les nations les plus actives sur le plan commercial étaient alors la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis.

C'est avec la Grande-Bretagne que les échanges commerciaux étaient les plus importants. Au départ, les échanges étaient favorables à la Chine, car la Grande-Bretagne achetait du thé et payait en métal-argent. Pour rétablir un excédent commercial, les négociants britanniques introduisirent l'opium indien en Chine au cours des années 1780. En 1800, le marché de l'opium s'était largement développé, et la situation tourna très largement à l'avantage de la Grande-Bretagne. L'hémorragie de métal-argent chinoise provoquée par l'accroissement du commerce de l'opium aggrava les difficultés budgétaires que connaissait déjà le gouvernement des Qing.

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut marqué par une détérioration rapide du système impérial et par un accroissement de la pression exercée par l'Occident, puis par le Japon. Le problème des relations commerciales entre la Chine et la Grande-Bretagne fut à l'origine du premier conflit grave :

les Britanniques cherchaient à tout prix à étendre leurs échanges commerciaux au-delà des limites qui leur avaient été imposées à Canton. Pour parvenir à cette expansion, ils tentèrent de développer avec l'empire chinois des relations diplomatiques similaires à celles qu'ils entretenaient avec les Etats occidentaux. De leur côté, les Chinois tenaient à mettre fin au commerce de l'opium. En 1839, des fonctionnaires chinois confisquèrent et détruisirent de grandes quantités d'opium saisies sur des bateaux britanniques mouillant à Canton et exercèrent de graves pressions sur la communauté des commerçants britanniques de la ville.

Ainsi furent déclenchées, en 1839, les hostilités avec la Grande-Bretagne.

La première guerre de l'opium se termina en 1842 avec la signature du traité de Nankin. La Chine avait subi une défaite sévère, et le traité donnait à la Grande-Bretagne tous les privilèges commerciaux qu'elle recherchait, ainsi que de nombreux autres avantages. Au cours des deux années suivantes, la France et les Etats-Unis se firent accorder des conditions similaires. Mais les clauses sur l'expansion du commerce ne correspondaient pas aux attentes des puissances occidentales. La Grande-Bretagne et la France ne tardèrent pas à trouver l'occasion de reprendre les hostilités.

Au cours de la seconde guerre de l'opium (1856-1860), elles exercèrent une pression militaire sur le nord de la Chine. De nouveaux traités signés à Tien-tsin (Tianjin), en 1858, accrurent encore les avantages accordés aux Occidentaux. La ratification des « Conventions de Pékin » fut obtenue après l'entrée du corps expéditionnaire britannique dans Pékin.

Aux termes de ces traités, les ports chinois furent ouverts au commerce et aux résidents étrangers, et Hongkong fut cédée à titre permanent à la Grande-Bretagne avec la presqu'île attenante de Kowloon.

Au cours des années 1850, les fondations mêmes de l'empire furent secouées par la révolte Taiping, une révolte populaire d'origine religieuse, sociale et économique. En 1853, le mouvement avait progressé vers le nord. S'ils échouèrent devant Pékin, les Taiping étaient, en 1860, solidement retranchés dans le bassin du Chang jiang et menaçaient Shanghai.

Le pouvoir mandchou, contraint à entretenir des relations avec des nations occidentales et ravagé par un soulèvement intérieur, comprit que l'empire ne pouvait survivre qu'au prix d'un changement de politique. Les Mandchous, incapables de diriger eux-mêmes de tels programmes, s'adressèrent aux dirigeants chinois des provinces. Investis par le pouvoir impérial d'une autorité financière, administrative et militaire sans précédent, certains de ces dirigeants accomplirent la mission qui leur était confiée avec succès. Entre 1860 et 1880 les Taiping et plusieurs autres soulèvements importants furent matés, la paix fut restaurée. Les puissances occidentales tentèrent tout d'abord de consolider les avantages acquis par les « traités inégaux » mais, en 1875, les puissances occidentales et le Japon commencèrent à s'attaquer au système de protectorat chinois sur l'Asie du sud-est.

Les îles Ryukyu furent placées sous la domination japonaise. La guerre de 1884 et 1885 entre la France et la Chine fit entrer le Viêt-nam dans l'empire colonial français et, l'année suivante, la Grande-Bretagne annexa la Birmanie. En 1860, la Russie obtint les provinces maritimes du nord de la Mandchourie et la zone au nord du Heilong jiang (fleuve Amour). En 1894, les tentatives japonaises pour soustraire la Corée à la suzeraineté chinoise aboutirent à la guerre sino-japonaise. La Chine subit une défaite décisive en 1895 et dut reconnaître l'indépendance de la Corée, payer une indemnité de guerre considérable et céder au Japon l'île de Taiwan et la péninsule du Liaodong, au sud de la Mandchourie.

En 1898, incapable de résister aux puissances extérieures, la Chine était morcelée en zones d'influence étrangères. En 1898, un groupe de réformateurs éclairés réussit à se faire écouter du jeune empereur Guangxu. Durant l'été, ils mirent en place un programme de réformes radicales destiné à transformer la Chine en une monarchie constitutionnelle et à moderniser l'économie et le système éducatif. Ce programme se heurta au pouvoir de dignitaires mandchous nommés par l'impératrice douairière Cixi qui venait de se retirer. Cixi et les dignitaires mandchous capturèrent l'empereur et, à l'aide de chefs militaires loyaux, mirent fin au mouvement de réforme. Le pays fut alors balayé par une puissante vague de réaction, qui atteignit son paroxysme en 1900 avec le soulèvement fanatique et xénophobe des Boxers, une société secrète qui bénéficiait du soutien de l'impératrice douairière et de nombreux dignitaires mandchous. Lorsqu'un corps expéditionnaire occidental eut écrasé les Boxers à Pékin, le gouvernement mandchou comprit la futilité de sa politique :

En 1902, il adopta son propre programme de réforme et élaborait un projet de gouvernement constitutionnel sur le modèle japonais.



Peu après la guerre sino-japonaise, un médecin éduqué à l'occidentale, Sun Yat-sen, lança un mouvement révolutionnaire destiné à établir un gouvernement républicain. Dans la première décennie du XXe siècle, les révolutionnaires formèrent une coalition réunissant étudiants et commerçants chinois d'outre-mer et groupes de Chinois de l'intérieur mécontents du régime mandchou. Au milieu de 1911, des soulèvements apparurent, en protestation contre un programme de nationalisation des chemins de fer par les Qing et, en octobre, la révolte éclata à Hankou, en Chine centrale. La révolte s'étendit à d'autres provinces et le groupe révolutionnaire de Sun Yat-sen prit le pouvoir. Les armées mandchoues, réorganisées par le général Yuan Shikai, étaient nettement supérieures aux

forces rebelles, mais Yuan ne combattit que faiblement et négocia avec les chefs de la révolte le poste de président du nouveau gouvernement républicain. Le 12 février 1912, Sun Yat-sen démissionna de son poste de président provisoire en faveur de Yuan, et les Mandchous se retirèrent. Le 14 février 1912, une assemblée révolutionnaire réunie à Nankin élut Yuan Shikai premier président de la République de Chine.

#### *1.2.4.3 La république de Chine*

La République chinoise eut une existence ténue entre 1912 et 1949. Bien qu'une constitution eut été adoptée et qu'un parlement eut été convoqué en 1912, Yuan Shikai ne laissa jamais ces institutions entraver sa mainmise sur le gouvernement. Il interdit même le nouveau parti nationaliste, le Guomindang, dirigé par Sun Yat-sen conduisant celui-ci à se réfugier au Japon. L'opposition populaire contraignit néanmoins Yuan Shikai à abandonner ses ambitions de restaurer l'empire et de se proclamer empereur. Il mourut en 1916, et pendant plus de dix ans, le pouvoir politique passa aux mains des seigneurs de la guerre. Le gouvernement central conserva une existence précaire et parfois fictive jusqu'en 1927.

Pendant la première guerre mondiale, le Japon tenta de faire de la Chine un véritable protectorat. En entrant en guerre à côté des alliés en 1917, la Chine pensait pouvoir limiter les ambitions japonaises. Mais pendant les négociations de Versailles les Etats-Unis retirèrent leur appui à la Chine.

Déçus par les occidentaux, les Chinois se tournèrent vers l'URSS. Mao Zédong créa le parti communiste en 1921. Le Guomindang fut régénéré, malgré la mort de Sun Yat-sen. Le jeune général Jiang Jieshi (Tchang Kai Tchek), en prit la tête et lança une offensive militaire dans le but d'imposer, par la force, la réunification de la Chine. Sa tentative de gouverner un pays non réunifié, se heurta à la rébellion communiste. Les Japonais en profitèrent pour attaquer la Mandchourie. Tchang Kai Tchek négocia avec les japonais et continua d'écraser les communistes. Mais Mao réussit à former une grande armée de paysans : il s'engagea en 1934 dans une longue marche pour échapper à la répression des nationalistes. Sous la pression populaire, Tchang accepta de négocier avec les communistes pour combattre le Japon. En 1937, alors que le Japon lançait une offensive générale, la résistance communiste fut héroïque et le Guomindang en fut considérablement affaibli.

Au sortir de la guerre contre le Japon en 1945, les combats reprirent entre les deux factions rivales de la Chine. Malgré l'aide des Etats-Unis au Guomintang, l'armée populaire triompha, et Tchang se réfugia sur l'île de Taiwan.

#### 1.2.4.4 La république populaire de Chine

La république populaire de Chine fut proclamée le 1er octobre 1949. Le nouveau régime prit exemple sur le modèle de développement soviétique. Le parti communiste au pouvoir mit en œuvre plusieurs réformes parmi lesquelles l'importante réforme agraire aboutissant à la collectivisation des terres. Mao entreprit également l'étatisation systématique de l'ensemble des moyens de production. En 1953, le cadre de l'économie socialiste était en place.

Politiquement, le rapprochement de la Chine et de l'URSS se traduit par le traité d'alliance sino-soviétique. En outre, la Chine s'engagea aux côtés du Viêt-minh en livrant des armes et en fournissant des zones frontalières sanctuaires. La Chine s'engageait ainsi dans sa politique de lutte anticoloniale et de non-alignement. Dans le même temps, elle revendiqua puis envahit le Tibet et déclara officiellement que la « libération » de Taiwan était l'un de ses objectifs.



A partir de 1956, la RPC se démarqua progressivement de l'URSS et la rupture fut consommée par la dénonciation du traité d'alliance en 1959, ce qui ne signifia pas pour autant une renonciation du modèle soviétique ; au contraire, la logique socialiste fut poussée à son paroxysme : dès lors, l'utopie révolutionnaire prenait le pas sur la gestion de l'économie.

Le résultat de cet immense effort fut dérisoire : caricature plus que déviation du modèle soviétique, « le grand bond en avant » de 1958 se solda par un désastre sans équivalent dans l'histoire économique moderne.

Cette politique fut aggravée par la fin du soutien économique de l'URSS qui craignait pour son hégémonie sur le monde communiste.

La « révolution culturelle », lancée en novembre 1965, quant à elle, entraîna de graves perturbations dans le fonctionnement de l'administration et des services publics, notamment dans l'éducation. Les relations avec les autres pays se dégradèrent également rapidement et la rupture avec l'Union soviétique fut consommée avec de graves incidents aux frontières en 1969. La révolution culturelle prit fin officiellement à la mort de Mao en 1976 mais

ses effets sur la vie économique s'estompèrent à partir de 1970 avec l'élimination des « gardes rouges ».

Au delà des méandres politiques et idéologiques, la Chine restait ainsi fidèle au modèle soviétique d'organisation de l'économie ; seul accroc important, la décentralisation des décisions économiques au profit des autorités locales.

De nouvelles personnalités firent ensuite leur apparition comme Zhou Enlai, de plus en plus influent dans le parti, qui infléchît la politique. En 1975, une nouvelle constitution fut mise en place et Deng Xiaoping, grande victime de la révolution culturelle, fit alors sa réapparition.



Dès lors, les relations avec l'étranger s'améliorèrent et la Chine entra à l'ONU à la place de Taiwan. Zhou Enlai et Mao moururent tous les deux en 1976. Après une lutte âpre pour le pouvoir et l'élimination de la « bande des quatre », Deng Xiaoping allait dominer la politique chinoise à partir de 1978, et engager le pays vers la modernisation et le développement économique.

*La décadence de la Chine - durant les cent cinquante années d'humiliation qu'elle a subies - constitue une aberration, un outrage personnel à chaque Chinois. Les responsables, à des degrés différents, ont été : la Grande Bretagne, le Japon, la Russie et les États-Unis. La Grande Bretagne, en raison de la guerre de l'Opium et de la dégradation honteuse de la Chine ; le Japon, aux instincts prédateurs, à cause des terribles souffrances qu'il a infligé au peuple chinois ; la Russie, en raison de ses incursions prolongées en territoire chinois au nord et plus tard de la politique stalinienne ; enfin les États-Unis, en raison de leur présence en Asie et du soutien accordé au Japon faisant obstacle aux aspirations internationales de la Chine.*

*Aux yeux des Chinois, l'histoire a déjà châtié deux de ces quatre puissances. La Grande Bretagne est dépossédée de son empire, la Russie de son prestige ainsi qu'une partie de son territoire. Restent le couple États-Unis et le Japon, principal souci de la Chine aujourd'hui. Ce sont les interactions entre ces trois puissances qui détermineront le rôle qui revient à la Chine, tant au niveau régional que mondial.*

### 1.3 Organisation politique

La Chine est dirigée par le Parti communiste, dont les membres les plus élevés occupent également les plus hautes fonctions de l'Etat. La politique nationale est déterminée par le bureau politique et, plus précisément, par son comité permanent.

Le Congrès national du peuple (l'assemblée nationale) se compose de près de 3 000 membres, élus au suffrage indirect au niveau local pour une durée de cinq ans. Le Parlement se réunit chaque année pour approuver et appliquer les mesures politiques prises par le Parti.

Les fonctions et les pouvoirs de l'Assemblée nationale sont les suivants :

- élire et révoquer les président et vice-président de la République ;
- amender la Constitution ;
- ratifier les amendements à la Constitution proposés par le Yuan législatif.

Le président de la République est le chef de l'état et représente la République de Chine dans les relations étrangères. Le président de la République est à la tête de l'ensemble des forces de terre, de mer et de l'air.

Le Yuan législatif est l'organe législatif suprême de l'état. Il est composé de membres élus par le peuple et exerce le pouvoir législatif au nom du peuple : voter tout projet concernant les lois, l'estimation du budget, l'état de siège, les amnisties, les déclarations de guerre, les négociations de paix, les traités et toute autre affaire importante de l'état.

Ses membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Le Yuan législatif se réunit de plein droit en deux sessions par an :

la première session dure du mois de février à la fin du mois de mai et la seconde du mois de septembre à la fin du mois de décembre.

Cet organe ne peut proposer d'augmenter les dépenses insérées dans le budget présenté par le Yuan exécutif. Une fois adoptés, les projet de lois sont envoyés au président de la République et au Yuan exécutif.

Le Yuan exécutif est l'organe administratif suprême de l'état.

Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'un certain nombre de chefs de ministères et commissions et d'un certain nombre de ministres sans portefeuille. Son président est désigné par le président de la République et nommé avec l'assentiment du Yuan législatif.

Il est responsable devant le Yuan législatif, conformément aux dispositions suivantes :

Lorsque le Yuan législatif désapprouve une politique importante du Yuan exécutif, il peut, par une résolution, demander à ce dernier de modifier une telle politique, et le Yuan exécutif peut, avec l'approbation du président de la République, inviter le Yuan législatif à reconsidérer sa résolution. Si, au moment de cette reconsidération, les deux tiers des membres présents à la réunion du Yuan législatif maintiennent la résolution originale, le président du Yuan exécutif devra accepter ladite résolution ou démissionner.

Si le Yuan exécutif, à l'égard d'une résolution adoptée par le Yuan législatif sur un projet de loi, un projet de budget ou un traité, estime que ladite résolution est d'une exécution difficile, il peut, avec l'assentiment du président de la République, dans les dix jours qui suivent la transmission de ce projet au Yuan exécutif, demander au Yuan législatif de la reconsidérer. Si au moment de la reconsidération, les deux tiers des membres du Yuan législatif présents à la réunion maintiennent la résolution originale, le président du Yuan exécutif devra accepter cette résolution ou démissionner.

Le Yuan exécutif doit, trois mois avant le commencement d'une nouvelle année budgétaire présenter au Yuan législatif le projet de budget de l'année suivante et doit, dans les quatre mois après la fin de l'année budgétaire, présenter un compte final du budget au Yuan de Contrôle.

Le Yuan judiciaire est l'organe suprême de la justice de l'état ayant juridiction sur les affaires civiles, criminelles et administratives. Le Yuan judiciaire a le pouvoir d'interpréter la Constitution. Il a un président et un vice-président qui sont désignés par le président de la République et nommés avec l'assentiment du Yuan de Contrôle. Le Yuan judiciaire comprend un certain nombre de grands juges ; ceux-ci sont désignés par le président de la République et nommés avec l'assentiment du Yuan de Contrôle. Les juges sont placés en dehors et au-dessus de tous les partis ou factions politiques et doivent rendre leurs jugements en toute indépendance, conformément à la loi, libres de toute intervention. Les juges détiennent leur fonction à vie et ne peuvent être révoqués à moins d'avoir été l'objet d'une condamnation criminelle ou disciplinaire ou d'avoir été déclarés interdits.

*L'organisation des institutions chinoises est finalement semblable aux structures françaises. Cependant, si la centralisation est parfois décriée en occident, force est de constater que la centralisation en Chine n'est qu'une illusion. Ceci n'est pas sans poser de nombreuses. L'état chinois a perdu beaucoup de ses prérogatives économiques au profit des provinces, des municipalités et des cantons. Les administrations publiques ont cédé une grande partie de leur pouvoir de régulation et la décentralisation des décisions pourrait aboutir simplement à transférer les erreurs du pouvoir central aux pouvoirs locaux.*

## 1.4 Economie

### 1.4.1 Structure de l'économie chinoise

L'économie de la Chine, dont la monnaie est le yuan, présente les caractéristiques suivantes :

La population active est estimée à 600 millions de personnes répartie à raison de 440 millions de ruraux et 160 millions d'urbains. L'économie présente la répartition sectorielle suivante :

Secteur	Population (%)	Contribution au PNB (%)
Agriculture	63	24
Industrie	17	41
Services	16	28
Mines	4	7

Les entreprises d'état emploient 110 millions de personnes.

Le chômage frappe de l'ordre de 130 millions d'individus dans les campagnes et 68 millions dans les villes.

On estime à 260 millions le nombre de personnes qui devront quitter les zones rurales de 1990 à 2000. Un tel exode rural porte en lui des défis.

### 1.4.2 Les ressources naturelles de la Chine

L'économie repose d'abord sur les ressources naturelles et l'on peut affirmer que la Chine est relativement riche en énergies fossiles.

Les réserves de charbon s'élèvent à 1000 milliards de tonnes ce qui place la Chine au premier rang des producteurs (un quart de la production mondiale : 1,2 milliards de tonnes).

En outre, l'exploitation pétrolière s'est rapidement développée dans les années 70 ; les réserves sont estimées à 8 milliards de tonnes (50 ans de production au rythme actuel). Le pétrole est extrait des principaux champs de Sheng Li (embouchure du fleuve Jaune), de la région de Daqing et de Hua Beu au sud de Pékin.

Depuis 1994, où pour la première fois, la Chine a été importatrice nette de produits pétroliers, la production de gaz naturel a décollé et devrait doubler d'ici 2000.

Enfin, la Chine dispose du plus fort potentiel mondial d'hydroélectricité. Le barrage des Trois-gorges sur le Yang-tsen-kiang dont les travaux sont considérés comme le plus grand ouvrage humain de tous

les temps. Pourtant, l'hydroélectricité est encore faiblement développée : les 3/4 des ressources hydroélectriques sont, en effet, concentrés au sud-ouest du pays, dans une zone économiquement sous-développée.

#### 1.4.3 L'agriculture

Le potentiel agricole de la Chine est relativement limité. Les terres arables couvrent 95 millions d'hectares (10 % du territoire), une surface deux fois plus réduite qu'aux Etats-Unis dont le territoire est de taille équivalente. Surtout, le potentiel agricole est disproportionné au regard de la taille de la population : sur 7 % de la surface cultivable mondiale, l'agriculture chinoise doit nourrir plus du cinquième de l'humanité.

En dehors des situations conjoncturelles de sécheresse, d'inondation ou de tremblement de terre, l'agriculture chinoise est autosuffisante et se place au premier rang mondial dans de nombreux domaines agro-alimentaires (riz, soja, maïs, etc.).

Les points faibles résultent des éléments suivants :

- la désertification (13,3% du territoire) croissant au rythme de 1000 km<sup>2</sup> par an ;
- la restriction des surfaces agricoles : 10% des terres sont cultivées ;
- l'absence d'animaux de trait et d'engrais animal ;
- le morcellement des exploitations (0,15 ha contre 15 ha en moyenne aux Etats-Unis) ;
- une productivité insuffisante due au sous-équipement des agriculteurs.

Désormais, un système de contrat tend à privatiser l'agriculture depuis le début des années 80 et est de nature à améliorer la situation de ce secteur.

#### 1.4.4 L'industrie

L'industrie chinoise s'organise autour des zones et des activités suivantes:

- Mandchourie du sud : métallurgie et chimie ;
- Canton : soie et coton ;
- Shanghai : métallurgie, activité portuaire (100 millions de tonnes de marchandises, 1/3 du trafic total, 16,5% des exportations) ;
- vallée du Yang-tsen-kiang : métallurgie, industrie des textiles, industrie de transformation ;

- Pékin : port fluvial, mécanique, chimie, nucléaire.

L'industrie chinoise a été très gênée dans son développement par des considérations idéologiques et stratégiques sous Mao Zedong.

Après la mort du grand timonier, la tendance s'est inversée avec Zhou En Lai puis Deng Xiaoping. Les nouvelles tendances reposent sur les mesures essentielles suivantes :

On a renoncé à produire sur place pour investir dans le transport. Les régions économiques ont été restructurées et l'aide économique extérieure a été recherchée. Des sociétés d'économie mixtes se sont donc constituées avec des capitaux occidentaux. Quant à la délocalisation des industries des pays développés vers la Chine, elle a permis de tirer parti du transfert technologique.

#### *1.4.5 Influence de la diaspora chinoise*

L'influence des Chinois hors de Chine continentale est considérable : en Indonésie par exemple, les Chinois de la diaspora contrôlent plus de 50% de la production nationale et 80% des entreprises privées.

Toujours en phase de croissance forte (9% en 1997), la République Populaire de Chine (RPC) présente une forte dépendance à l'égard des investissements étrangers : la Chine est la deuxième destination de l'investissement direct étranger dans le monde et trois quarts de ces capitaux proviennent de la diaspora chinoise.

#### *1.4.6 Analyse de l'économie chinoise*

Engagée depuis 1978 dans une politique de réformes et d'ouverture, la Chine a réalisé des progrès considérables sur le plan structurel. En classant dès 1993 le pays le plus peuplé de la planète au troisième rang des puissances économiques (6% du PIB mondial [méthode des parités de pouvoir d'achat]), le FMI décernait un satisfecit incontestable à la Chine. Depuis quinze ans, la Chine a résolument pris le virage de la décentralisation administrative et financière et de l'intégration de son économie dans le commerce international, allant jusqu'à inventer un nouveau slogan : "L'économie socialiste de marché".

#### *1.4.7 Etat des lieux de l'économie*

Un premier constat peut être fait : une production multipliée par seize en quinze ans, un taux de croissance soutenu, une balance commerciale à nouveau excédentaire et des réserves de change confortables sont autant d'indicateurs positifs.

En outre, la Chine a triplé son excédent en exportation en 1997 à 40 milliards de dollars, avec cependant 2/3 des clients en Asie.

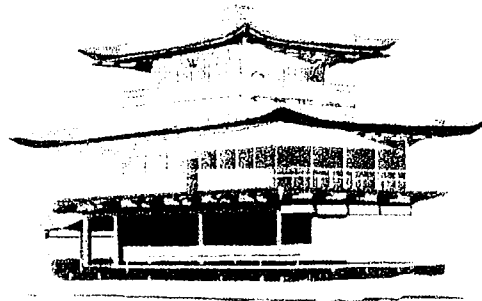
Le dynamisme du marché local est symbolisé par une politique de grands travaux :

- le nouvel aéroport de Chep Lap Kok à Hongkong, véritable défi technologique puisque intégralement gagné sur la mer, devrait accueillir 87 millions de passagers par an et 9 millions de tonnes de fret à partir de 2040 ;
- le barrage des Trois gorges sur le Yangzi Jiang entre Yichang et Chongqing.

A l'extérieur, la diaspora chinoise est particulièrement dynamique et contribue au développement de l'économie chinoise. Certes, la culture de minorités et l'adhésion sans retenue au capitalisme qui caractérisent l'attitude des chinois de la diaspora font pour l'instant défaut en République populaire de Chine. Mais les traits du capitalisme chinois sont aussi un héritage culturel (importance de la famille, des « guanxi » (réseaux)) et favorisent le dynamisme des entreprises.

Enfin, le rattachement de Hong Kong à la Chine est un élément très favorable à la poursuite du développement de la Chine car la majeure partie des échanges commerciaux de ce pays avec l'extérieur transite par Hongkong. Or la nouvelle constitution confirme le statut particulier de Hongkong sur le plan économique pour une période de 50 ans. Les dirigeants chinois ont donc bien pris la mesure de l'apport de Hongkong à la prospérité du pays tout entier et ne veulent pas se priver de cette source de dynamisme.

Mais ces règles économiques particulières seront-elles viables sans assouplissement du dogmatisme idéologique ? C'est sans doute l'enjeu de l'intégration réussie de Hongkong à l'ensemble de la Chine.



Cependant, il existe des sujets d'insatisfaction.

Malgré une vision à long terme, le poids des contraintes de court terme et l'absence d'outils de régulation efficaces n'ont pas permis à la Chine de suivre le cycle de croissance vertueux auquel elle aspire.

En premier lieu, le système bancaire chinois est aujourd'hui extrêmement fragile. Les banques, en effet, ont été amenées à soutenir massivement les entreprises d'Etat excessivement endettées : selon la presse officielle, les dettes s'élèveraient, fin 96, à l'équivalent de trois fois les avoirs des banques ; « deux tiers du million d'entreprises de l'Etat sont en faillite virtuelle »<sup>(1)</sup>.

D'autres indices, laissant prévoir des difficultés dans l'avenir, sont le manque de mécanisme de contrôle financier et une hausse des taux bancaires de 0,75% qui amènent le taux à 10,25%. Ces tendances peuvent, à moyen terme, fragiliser l'économie de la Chine.

En second lieu, l'ouverture économique du pays, amorcée depuis 1979, a induit de nombreux effets pervers :

- des disparités croissantes au niveau social (différences entre les revenus en milieu urbain et en milieu rural ) et régional (seules les provinces du littoral connaissent un essor économique important) qui mettent en péril la stabilité sociale ;
- un inquiétant exode rural (il existe une population flottante de près de 100 millions d'individus qui erre de ville en ville à la recherche d'un travail occasionnel) amplifié par la création récente des Zones Economiques Spéciales (ZES) très attractives ;
- une corruption et une criminalité économique qui s'aggravent, dues à de fortes mutations sociales (individualisme, appât du gain, dépolitisation) ;
- des entreprises d'état (elles emploient quelque 110 millions de personnes) qui sont pour la plupart en déficit (compris entre 5 à 8 % du PIB) ;
- une pollution de l'environnement déjà très étendue et préoccupante avec un degré de pollution de l'air des plus élevés au monde.

*Les réformes de Deng Xiaoping ont déjà vingt ans. Après une accélération sensible depuis 1992, la Chine est devenue la première zone de croissance dans le monde.*

*Les deux facteurs de croissance sont une main d'œuvre importante et adaptable qui s'ajoute à des investissements extérieurs massifs. Il n'en est pas moins vrai qu'une dépendance excessive vis à vis des investissements extérieurs et des exportations vers les marchés américains et européens sont autant de facteurs de fragilité.*

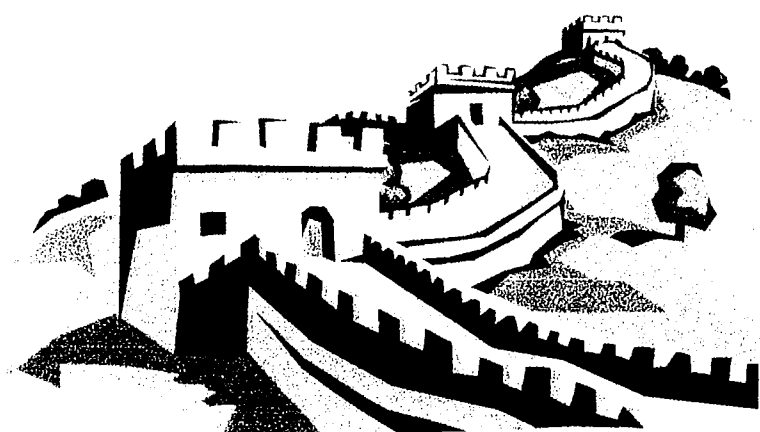
---

<sup>1</sup> Figaro du 26 décembre 1997

*De surcroît, La Chine devra, dans les années à venir, affronter deux principaux défis : l'approfondissement de la réforme des entreprises, notamment une profonde restructuration des entreprises d'état, et la mutation du monde paysan, tous deux sources de problèmes sociaux non négligeables.*

*Même si le gouvernement redoute les tensions sociales que celles-ci vont inévitablement engendrer, ces réformes structurelles seront déterminantes pour la poursuite de son développement.*

*Les deux grands principes, croissance et rigueur, entre lesquels l'économie chinoise semble aujourd'hui chercher un difficile équilibre, traduisent la permanence de deux écoles de pensée qui s'affrontent au sommet. La première, bien que convertie au discours réformiste (imposé par M. Deng Xiaoping) préfère, plutôt que d'incriminer une croissance inflationniste, souligner que les régions de l'intérieur et les populations rurales restent les laissés pour compte d'une croissance urbaine explosive. La seconde, résolument réformatrice et pragmatique, met la pression inflationniste et les dérapages cycliques sur le compte de l'irresponsabilité financière des entreprises d'état et des gouvernements de provinces. Cette seconde école semble pour l'instant dominer le débat. Plutôt qu'une poursuite de la décentralisation des décisions, qui risque d'aboutir simplement à transférer les erreurs du pouvoir central aux pouvoirs locaux, certains économistes chinois parlent aujourd'hui, sinon d'une privatisation peu probable, du moins de la conversion de la propriété de l'état en un actionariat semi public. Telle pourrait être en effet une des solutions qui tout en préservant le gradualisme des réformes, permettrait d'assainir la situation d'une économie qui conserve de fortes rigidités structurelles.*



## 1.5 Population et Société



### 1.5.1 Démographie et régulation des naissances

La Chine est le pays le plus peuplé au monde, avec une population estimée à 1,3 milliards d'habitants. Pour réduire le taux de croissance annuelle (1,1 % (1990-1995 moyenne)), le gouvernement soutient des programmes de régulation des naissances assortis d'avantages de diverse nature (gratuité des soins et de la scolarisation, distribution de lopins de terre...) destinés aux familles qui n'ont qu'un seul enfant.

Ces mesures, qui étaient obligatoires dans les années quatre-vingt, mais qui se sont assouplies dans le pays, s'appliquent surtout aux Chinois Han (qui représentent approximativement la quasi-majorité de la population).

Quelles que soient les projections, de telles mesures conduiront nécessairement à un vieillissement inquiétant de la population.

### 1.5.2 Langues

Le putonghua, dérivé du dialecte mandarin, est la langue nationale; elle est parlée par presque trois quarts de la population. Chacune des minorités parle sa propre langue ou son propre dialecte comme le cantonais, le foukien et le hakka dans le sud de la Chine. Le Chinois s'écrit avec des idéogrammes. Sur les 54 000 signes existants, seuls 7 à 8 000 sont utilisés. Est considéré comme alphabétisé celui qui connaît entre 1 500 et 2 000 caractères. Un alphabet romanisé (pinyin) a été instauré pour faciliter l'apprentissage du chinois dans les écoles et pour la communication internationale. Cette expérimentation n'a cependant pas apporté les résultats escomptés.

### 1.5.3 Religions

Les Chinois ne sont pas des dogmatiques religieux. Ils sont plutôt éclectiques et allient les éléments tenant du confucianisme, du taoïsme et du bouddhisme, piliers de la pensée chinoise. D'ailleurs la langue chinoise ne connaît pas d'équivalent au terme religion.

Les Chinois restent spirituellement attachés à la terre, au sens littéral du terme. Ils cherchent le salut *ici et maintenant* en vivant en accord avec le principe d'harmonie entre le Yin et le Yang.

Le culte des ancêtres est pourtant une première forme de croyance centrée sur l'au-delà : il transcende l'ordre confucéen du respect et de l'obéissance des jeunes vis à vis des anciens en « une vie après la mort ».

La pratique des religions demeure encore aujourd'hui étroitement contrôlée par l'Etat chinois.



### 1.5.4 Enseignement

L'objectif de la Chine pour les années quatre-vingt-dix est d'assurer à chaque enfant un niveau d'éducation élémentaire. Alors que 96 % des enfants sont inscrits en première année, seuls 65 % finissent l'école primaire. Un programme national vise à rendre l'école obligatoire dans toutes les régions pendant 9 ans. Seule une petite fraction de la population fréquente l'université; les étudiants diplômés entrent dans l'administration ou occupent des postes de cadre dans des entreprises. Une fois leur diplôme obtenu, les étudiants doivent travailler pendant cinq ans au moins avant de poser leur candidature pour poursuivre leurs études à l'étranger.

Grande victime de la « révolution culturelle », l'éducation souffre encore d'un manque de ressources : la Chine consacre moins de ressources dans ce domaine (2 % du PIB en 1990, 1,3 % en 1995) que dans la plupart des pays asiatiques en développement.

### 1.5.5 Arts : Peinture chinoise et tradition lettrée

En Chine, la peinture est un langage symbolique. La tradition fait remonter les tous premiers dessins aux âges prédynastiques. En cet âge, Fu Xi composa les *bagua*, huit figures de trois lignes qui, depuis lors, figurèrent l'ordre des mutations cosmiques. La tradition établit un lien entre ces huit trigrammes et les premiers caractères d'écriture. Cang Jie, l'inventeur de ces premiers signes, détermina la forme de ces premiers

caractères en contemplant le ciel puis en observant les traces imprimées sur le sol par les oiseaux et les animaux. Ces signes originels étaient des figures emblématiques. Avec l'écriture, la peinture était née. Pour répondre au besoin d'une civilisation toujours plus complexe, l'écriture reçut pour mission de transmettre le sens des choses et la peinture celle de les figurer. Mais les deux arts avaient hérité de leur commune origine une vertu révélatrice.

Il y a un rôle exemplaire accordé à la peinture : voir les héros suffit à prévenir les esprits contre le mal, et voir les mauvais suffit à inciter les hommes à penser aux sages. Cette conception explique sans doute la prééminence accordée, pendant bien des siècles, au portrait, à la peinture de personnages et de sujets historiques. Il importait de créer des modèles à imiter ou à fuir en personnalisant la vertu ou le vice. Quand les portraits des souverains défunts étaient exposés dans le temple des ancêtres impériaux, la recherche de la ressemblance n'était pas essentielle. A travers l'individu, l'artiste cherchait à dépeindre la personne morale du défunt, sa fonction et son rang. Le portrait comme la peinture de sujets historiques s'inspirent de l'humanisme confucéen. La préférence à la personne humaine puis à l'humanité agissante (histoire) s'est maintenue en Chine jusqu'au milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Les thèmes illustrés pouvaient avoir une fonction religieuse. A partir du IX<sup>e</sup> siècle, le pouvoir de la figuration restait grand mais changea de nature. La peinture chercha l'inspiration dans la nature ( peinture de paysage au lavis d'encre). Ceux qui peignirent la montagne et l'eau n'étaient pas des professionnels, mais le plus souvent des hauts fonctionnaires lettrés.

#### *1.5.6 Santé*

Le niveau de santé en Chine est bon, même si des cas de paludisme et de choléra sont encore recensés. L'espérance de vie moyenne est estimée à 68 ans . Les soins sont en général gratuits dans les villes et largement subventionnés dans les zones rurales. Le système de santé publique est tourné vers la prévention. Priorité est accordée aux soins prénatals, à la pédiatrie et à l'hygiène publique. Les équipements sont simples, mais le système a, pour l'essentiel, grandement amélioré la santé des habitants et abaissé de façon significative la mortalité infantile. Environ 71 % de la population totale a accès à l'eau potable.

La médecine chinoise traditionnelle (qui utilise, entre autres, plantes médicinales et acupuncture) est associée aux techniques médicales occidentales. Mais un fléau touche la Chine : la maladie des « barbares », c'est à dire le sida. Considérée comme véhiculée par les étrangers, et ne pouvant toucher les Chinois, cette maladie n'est pour l'instant pas combattue et elle fait des ravages considérables dans le pays. Le sida se propage par l'intermédiaire de la drogue et de la prostitution que l'assouplissement du régime, depuis Deng Xiaoping a laissé resurgir. Tout reste à faire en Chine pour combattre cette maladie, mais rien ne semble être prévu pour le moment.

A l'instar de l'éducation, la part des ressources consacrées à la santé est beaucoup plus faible en Chine que dans la plupart des pays asiatiques en développement.

## 2. LES PENSEES CHINOISES

### 2.1 Les trois voies chinoises

Il existe trois composantes dans la philosophie chinoise de l'univers et de leurs rapports :

- le YIN, la voie du Ciel et le YANG, la voie de la Terre ;
- le Faible et le Fort ;
- la voie de l'Homme : humanité et équité

Tout est Yin ou Yang : chaud/froid, monde visible/invisible. Le Yin correspond à la chaleur, la lumière, l'énergie mâle et tout ce qui est actif ; le Yang correspond au froid, à l'obscurité, à l'énergie féminine et à tout ce qui est passif.

Pour le chinois, les cinq éléments : l'eau; le feu; le bois; le métal et la terre sont des forces ou influences cosmiques.

### 2.2 Le Confucianisme

Pendant plus de 2000 ans, les Chinois ont été guidés par le Confucianisme. Son fondateur et son enseignant le plus grand fut Confucius (551-479 avant JC), dont la philosophie humaniste a également influencé la civilisation de toute l'Asie de l'Est.

Beaucoup de légendes furent diffusées pour illustrer les croyances de Confucius.

Dans son enseignement, à travers ses propos remplis de sagesse, Confucius a essayé de prêcher un mode de vie vertueux et le respect pour les enseignements des sages et des ancêtres, empreint de laïcité (le ciel n'est pas le juge suprême). Le caractère humaniste de la doctrine de Confucius s'exprime dans l'idée de Jen ; le Jen consiste à se dominer soi-même et à revenir aux normes rationnelles de conduite. En pratique, pour être un homme de bien, il faut se cultiver, étudier et pratiquer l'enseignement des anciens sages. Il faut avoir le respect de soi-même et d'autrui, mais particulièrement de ses supérieurs et de ses aînés. Selon lui, la destinée limite le pouvoir de l'homme, mais celui-ci possède un domaine qui ne dépend pas du monde extérieur : c'est le domaine de sa liberté et c'est celui du Jen. Le sage est un homme qui reconnaît le partage entre ces deux sphères.

### 2.3 *Le Taoïsme*

Lao-Tzu (604 - 531 avant JC) a écrit le livre le plus traduit de la littérature chinoise, le Tao Te Ching <sup>(2)</sup>. Si ce livre fut écrit à l'origine pour les leaders politiques du 5ème siècle avant JC, de nombreux proverbes nous sont aujourd'hui encore familiers.

Ce livre porte sur trois sujets :

- la loi naturelle ou comment les choses arrivent ;
- une façon de vivre, ou comment vivre consciemment en harmonie avec la loi naturelle ;
- une méthode de leadership ou comment diriger et éduquer les autres en accord avec la loi naturelle.

Le Tao est le principe unique sous-jacent de toute création. Le Tao est l'unité. La création, en revanche, est un processus. Toute création apparaît en accord avec le Tao.

La polarité explique que tout comportement trop insistant produit le résultat opposé. Par conséquent, le sage n'impose pas ses vues mais permet aux choses de se mettre en place d'elles-mêmes. Le sage/prince sait que des interventions constantes bloqueront le fonctionnement du groupe. Il parle donc simplement et honnêtement et n'intervient que pour éclairer et créer l'harmonie.

Le sage/prince est immobile et silencieux car le silence est une grande source de force.

Le meilleur des princes est celui dont on ignore l'existence: c'est une philosophie de non-intervention.

### 2.4 *Le Bouddhisme*

A peu près à la même période que Confucius, et 500 avant JC, un prince Hindou nommé Siddharta Gautama (563-483 avant JC) devenait célèbre en Inde pour sa sainteté et son amour des créatures. On l'appela le Bouddha, ce qui signifie « l'illuminé ». Bouddha ne proclamait pas qu'il était d'origine divine. Il méditait mais ne priait pas d'Être Supérieur. Dans le bouddhisme, il n'y a pas de début ni de fin, pas de création, pas de Ciel (paradis) . Pour Bouddha, il existe un chemin de vie entre les extrêmes de l'auto-mortification et de l'auto-indulgence. Pour poursuivre cette voie, il faut reconnaître les 4 nobles vérités:

- 1- La vie humaine est une existence de souffrance; la vie est douleur; à l'origine de cette douleur universelle est la soif d'exister, la soif de

---

<sup>2</sup> *Tao Te Ching signifie le Livre (Ching) de Comment (Tao) les Choses Arrivent ou Fonctionnent (Te)*

plaisirs qu'éprouvent les cinq sens extérieurs et le sens intérieur et même la soif de mourir;

2- La souffrance humaine est causée par le désir de choses qui ne peuvent pas satisfaire l'esprit;

3- La souffrance peut être arrêtée et l'homme libéré en renonçant à ces désirs qui proviennent de l'ignorance (l'extinction du désir de vivre permet d'atteindre le Nirvana);

4- L'homme peut se libérer en suivant une voie précise de visions, d'aspirations, de comportement, de paroles, de mode de vie, d'efforts, de pensées et de contemplations justes.

Dans la pratique, la voie noble prescrit de ne pas faire de mal à quelle que créature que ce soit. Bouddha pensait que « nous étions le résultat de nos pensées ». Les actes (Karma) d'un être au cours de ses existences passées déterminent son sort au cours des vies futures. La connaissance des 4 vérités permet d'échapper au cycle des réincarnations.

*S'il y a un point commun aux trois courants de pensée qui ont influencé la philosophie chinoise, c'est un humanisme éclairé qui s'appréhende plus sur un plan émotionnel que sur un plan intellectuel. Pourtant, la philosophie de non-intervention du taoïsme peut en partie expliquer l'introversion de la Chine jusqu'à présent.*

## 2.5 L'Asiatisme

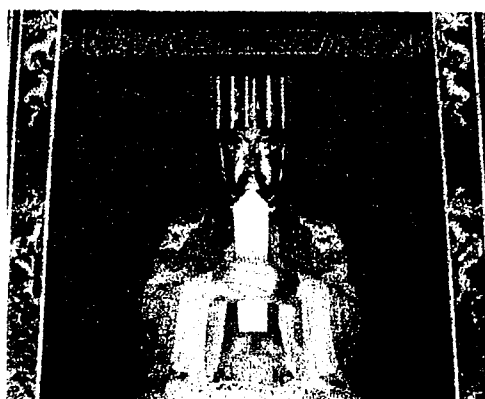
Depuis les années 70, on assiste à une lente érosion des régimes totalitaires (Chine, Viêt-nam) et autoritaires (Corée du sud, Thaïlande, Malaisie, Indonésie); mais celle-ci se conjugue à une apparente incapacité de la démocratie pluraliste à occuper le terrain. L'effondrement de la menace soviétique a ouvert la voie à un régionalisme accru et ne justifie plus une présence des Etats-Unis aussi importante que par le passé, d'où le démantèlement des bases des Philippines. Le Japon, la Chine et l'Inde s'affirment comme les puissances émergentes de la région.

L'asiatisme est convaincu du déclin du modèle occidental ainsi que de l'ébranlement des valeurs de la société industrielle; il prône les « valeurs » asiatiques, et pose la question de l'organisation de sociétés modernes fondés sur des équilibres sociaux différents.

L'asiatisme est une réaction à l'hégémonie occidentale, comparable au panarabisme nassérien de la fin des années 50: c'est une recherche, plus ou moins profonde, d'une identité asiatique commune.

Les grandes civilisations ont dominé le monde par leur force politique, militaire, économique mais aussi par leur message culturel. Aussi l'asiatisme recherche-t-il le dépassement de la pensée occidentale ainsi que l'enrichissement du message de civilisation de l'Ouest, à l'instar de la

conception japonaise : technique occidentale, esprit japonais (au sens du retour à l'intuitisme japonais). En Corée du sud on insiste sur les racines autochtones de démocratie en Asie, ainsi que sur un humanisme oriental.



#### *2.5.1 le corps de la doctrine*

Elle repose sur un critère économique : le triomphe des économies asiatiques s'explique par les valeurs asiatiques.

L'asiatisme présente la particularité d'être diffusé en langue anglaise et d'être destiné aux élites, ce qui lui confère un caractère mondial original.

Toutefois, deux conceptions de l'asiatisme s'affrontent.

La première école, issue de Singapour, concilie confucianisme et valeurs occidentales. Elle s'appuie sur des valeurs telles que le respect des autres, la famille, l'éducation de masse, le travail dur, le sens de la communauté, le respect mutuel des citoyens et de l'état, l'accession à la propriété privée, un environnement moral, une presse responsable.

L'autre école trouve sa source en Malaisie et repose sur une approche passablement hostile à L'Occident ; elle prend pour référence l'islam, qui fonde les valeurs morales, sans verser cependant dans le fondamentalisme.

Au delà de ces valeurs affichées qui cachent quelques ambiguïtés, il faut aussi et surtout décrypter une réponse aux critiques occidentales concernant les droit de l'homme et la démocratie. Les gouvernements asiatiques revendiquent des conceptions différentes :

ainsi, les droits de l'homme reposent sur un équilibre entre ses diverses responsabilités et les droits économiques et sociaux sont aussi importants que les droits civils et politiques. De même, les excès de la démocratie sont dénoncés.

Finalement, la démocratie ne constitue pas une priorité et la production reste la valeur positive de référence.

Ce point de vue appelle malgré tout quelques réserves. En effet, pour refuser l'application des droits de l'homme, certains régimes politiques, le Viêt-nam en particulier, mettent en avant l'exception asiatique un peu comme certains se réfugient derrière la spécificité culturelle d'Afrique noire. Cette théorie prétend qu'un régime démocratique et pluraliste ne pourra prévaloir en Asie qu'après avoir atteint un niveau économique suffisant.

Pourtant, le Viêt-nam s'est fondé sur plus de 20 siècles de bouddhisme et sept siècles de confucianisme. Or, Confucius fait de l'homme l'une des trois forces qui gouvernent l'univers avec le ciel et la terre, et le place au centre de tout. Le confucianisme légitime donc la résistance à l'oppression en privilégiant l'homme. Quant au bouddhisme, il stipule que chaque homme est un bouddha en devenir, principe qui joue en faveur de l'égalité entre les hommes.

### *2.5.2 Le rôle de l'asiatisme*

L'asiatisme se présente en fait comme un nationalisme non xénophobe, qui reprend à son compte des valeurs davantage « paysannes » que véritablement asiatiques. Il s'appuie sur des relais et des effets d'annonce.

Cependant, l'écho demeure relativement faible: les crises qui secouent le Japon et la Chine résonnent à travers la région, et diminuent la portée d'un discours fondé sur la prétendue supériorité des valeurs asiatiques. Comme on l'a vu, l'asiatisme offre une protection diplomatique commode aux gouvernements de Rangoon, de Hanoi, de Pékin: de ce point de vue, Confucius se révèle moins contraignant que Lénine.

Pourtant, ce discours asiatique est parfois intégrateur, puisqu'il a permis de prolonger l'action de l'ASEAN et l'adhésion du Viêt-nam à l'association. Mais ce point de vue même est discutable, car si la Chine apparaît souvent comme le véritable pôle fédérateur des pays d'Asie du sud-est, ceux-ci voient en elle un danger.

L'asiatisme n'est pas sans évoquer le panarabisme nasserien de la fin des années 50, bien qu'il reconnaisse la diversité des civilisations confucéenne, bouddhiste et musulmane présentes en Asie. Il semble que l'on puisse également voir dans ce mouvement une volonté d'inciter l'Occident à se tourner vers l'Asie.

Une thèse, reprise aux Etats-Unis, dépeint un inévitable « combat des cultures »: au contraire de l'Asie, en pleine ascension, l'Occident connaît le déclin parce qu'il accorde la priorité aux individus, à la jouissance et à la distribution.

*On constate en Asie l'émergence d'une certaine volonté d'affirmer une civilisation moderne, rivale de celle de L'Occident et exprimant une revendication d'identité asiatique. Ce nouvel asiatisme n'est pas une doctrine structurée en projet politique : il n'a pas de visée impérialiste et n'est pas*

*animé de ferveur idéologique ou religieuse. Il possède un pouvoir intégrateur en Asie et parfois prend la forme d'une réaction contre l'hégémonisme de l'Occident. En tout cas, il revêt une grande importance étant donné le poids économique croissant de cette partie du monde et au nouveau foyer d'intégration régionale qu'elle constitue.*

### 3. LA POLITIQUE CHINOISE



#### 3.1 la politique intérieure depuis Mao Zédong (la doctrine)

Après une période d'observation, Mao Zedong a lancé le pays dans des campagnes idéologiques dévastatrices. Le mouvement des *Cents Fleurs* (1956-1957) a éliminé les intellectuels tandis que le *Grand Bond en avant* (1958) a désorganisé l'économie et provoqué une immense famine (30 millions de morts). Ces échecs ont sapé l'autorité de Mao Zedong qui a du céder en 1959 la présidence de la république à Liu Shaoqi.

Le début des années 1960 est dominé par une lutte d'influence au sein du parti entre Mao et les « droitiers ». La révolution culturelle (1966-1976) est mise à profit par Mao pour reconquérir son influence et affermir son autorité. Il lance à cet effet la jeunesse et les gardes rouges à l'assaut du parti contre ses opposants politiques. La Chine sombre alors dans le chaos marqué entre autres par la tentative de coup d'état du général Lin Biao en 1971. La période troublée prend véritablement fin avec la mort du « Grand Timonier » le 9 septembre 1976 et l'arrestation de la « Bande des quatre » un mois plus tard.

Après être revenu définitivement au pouvoir, Deng Xiaoping réussit à engager une ambitieuse réforme économique lors du Xème comité central du PCC au mois de décembre 1978, connu sous le nom des « quatre modernisations » ( agriculture, industrie, sciences et technologie, défense). Les nouvelles orientations mettent fin au maoïsme et jettent les bases du développement économique actuel.

L'année 1997 restera une page importante dans l'histoire de la Chine avec le décès de Deng Xiaoping le 19 février (remplacé par M. Jiang Zemin), la rétrocession de Hongkong le 1er juillet et le XVème congrès du PCC qui ouvre la voie à la privatisation du secteur public.

En politique intérieure, le président Jiang Zemin a réussi à maintenir sa position. Il mène actuellement une offensive idéologique en mettant en exergue le rôle primordial de la politique et de la culture. Il cherche visiblement à se forger une image de marque équivalente à celle de Mao ou de Deng.

Parallèlement, le gouvernement cherche à assainir la situation sociale. Il a lancé une politique de lutte contre la corruption dans les plus hauts niveaux de l'état. Par ailleurs, le gouvernement a lancé un grand mouvement anti-criminalité. Le rythme des arrestations et des exécutions capitales s'est nettement accru, avec pour cibles privilégiées, les trafiquants de drogue.

Une mesure moins populaire vise à limiter l'exode des paysans vers les grandes villes pour contenir l'insécurité. Mais les dirigeants politiques craignent que des mesures trop dures cassent la croissance économique ; en outre, les mesures prônées par le pouvoir central ne sont pas toujours bien appliquées au niveau local.

Les députés chinois ont entériné très récemment les décisions du XVème Congrès du Parti communiste chinois (PCC) en votant massivement en faveur de la réélection du chef de l'état Jiang Zemin et en plaçant le Premier ministre sortant Li Peng à la tête du Parlement. Li Peng, dont la candidature avait pourtant été dénoncée par plusieurs dissidents en raison de son rôle lors de la répression du Printemps de Pékin en 1989, place Tiananmen.

Jiang Zemin, 71 ans, a été élu pour un nouveau quinquennat à la tête de l'Etat. Il a aussi été réélu massivement à la tête de la Commission Militaire Centrale (CMC) de la République Populaire : il est le dirigeant suprême des armées chinoises.

M. Jiang Zemin se voit adjoindre un nouveau vice-président en la personne de Hu Jintao, 55 ans. Il prend ainsi une sérieuse option sur la succession de Jiang Zemin. M. Hu est déjà le benjamin et le numéro cinq du comité permanent du bureau politique du Parti communiste, l'instance de sept membres qui détient la réalité du pouvoir à Pékin. Il aurait été recruté par le défunt Deng Xiaoping pour occuper à l'avenir le cœur de la "quatrième génération" de dirigeants communistes.

### *3.2 Les dissidents chinois*

Les dissidents chinois sont très actifs dans le monde pour dénoncer les atteintes aux libertés et aux droits de l'homme en Chine. Outre les interviews donnés à la Presse à l'occasion de la visite d'autorités chinoises

en France et aux Etats-Unis notamment, certains exilés, rescapés de la répression de Tiananmen ou des camps de rééducation par le travail, n'hésitent pas à fonder des Partis politiques d'opposition tel le "Parti de la Justice et de la Démocratie", créé avec la contribution du dissident Fu Shenqi.

D'autres, à l'instar de Bao Ge, adressent une correspondance nourrie au gouvernement chinois pour défendre les droits des prisonniers, pour s'inquiéter des conflits sociaux voire des réparations de guerre dues par le Japon au titre de l'occupation de la Chine entre 1937 et 1945.

*Si la tournée américaine de Jiang Zemin a été marquée par de nombreuses manifestations pour dénoncer la situation des droits de l'homme en Chine, elle n'a donné lieu, contrairement à certains espoirs, à des gestes visibles de Pékin en faveur des prisonniers politiques.*

*Selon Wei Jingsheng, « Il ne faut pas croire que l'avènement au pouvoir de Jiang Zemin ait amélioré grand-chose dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie ».*

### 3.3 L'ouverture économique

La Chine négocie depuis onze ans avec l'O.M.C. En cinq ans, ce pays a baissé ses tarifs douaniers de 50% pour les ramener à 17% en moyenne.

En outre, il est prévu à terme :

- L'autorisation pour les banques étrangères d'opérer sur les changes à Shanghai et deux ans après l'adhésion de la Chine à l'O.M.C dans cinq zones économiques spéciales.
- L'autorisation pour les compagnies d'assurances étrangères d'implanter des filiales entièrement contrôlées par elles.
- L'autorisation pour les groupes étrangers de s'implanter dans près de 100 villes au lieu de 11 actuellement et l'élimination des restrictions géographiques au bout de 5 ans.
- L'engagement à réduire les droits de douane à 10% en moyenne d'ici 2005.

De plus, la gestion de l'intégration de Hong Kong et, au-delà, celle de Macao en 1999, et en particulier le maintien de son statut économique spécial sont deux facteurs clés de la santé de l'économie chinoise globale.

Cependant, la dépendance de l'économie chinoise vis-à-vis des capitaux étrangers est un facteur de fragilité et augmente le risque d'être entraîné dans une crise financière régionale ou même mondiale.



### *3.3.1 Les relations économiques franco-chinoise*

#### *3.3.1.1 Histoire récente du partenariat économique de la France*

Bénéficiant de notre reconnaissance précoce de la Chine, de l'importance des décisions politiques dans l'attribution des contrats d'équipements et de la spécialisation traditionnelle de nos exportations dans le domaine des infrastructures d'énergie et de transport, la France était devenue le cinquième partenaire de la Chine dans les années 1970, à une époque où nos échanges ne dépassaient pas 1,5 milliards de francs. Les années 1980 ont néanmoins permis à l'industrie française de prendre une part active dans la réalisation des ambitieux programmes d'équipement dans le secteur des télécommunications (Alcatel), des transports (Alsthom) et bien sur de l'énergie (centrale de Daya Bay, dans la province du Guangdong, pour un montant de 8 milliards de francs en 1986). Ces grandes opérations, de même que quelques projets industriels privés (1,5 milliards de francs affectés en 1991 à l'usine Citroën de Wuhan), ont en outre été portés par l'importance des financements publics : ainsi, entre 1985 et 1992, les protocoles financiers ont atteint 12 milliards de francs.

Ne pouvant faire face à la hausse générale des exportations chinoises, notre commerce extérieur est devenu déficitaire à partir de 1986. Ayant par ailleurs négligé de s'appuyer sur la forte croissance de la demande chinoise en biens de consommation, notre part de marché relative a baissé au quatorzième rang des partenaires chinois en 1989, alors même que les échanges commerciaux entre la France et la Chine continuaient à augmenter, atteignant 19,5 milliards de francs en 1990. Le refroidissement des relations politiques après 1989 a en outre contribué à réduire notre part de marché en Chine, passant de 3 % en 1989 à 1,7 % en 1993. Au cours de la même période, notre déficit est passé de 1 à 12,5 milliards de francs.

### *3.3.1.2 La nouvelle dynamique commerciale de la France*

La normalisation des relations politiques (depuis 1994) devrait avoir des incidences non négligeables sur le commerce franco-chinois. Ainsi, la visite du Président Jiang Zemin avait été l'occasion de la signature de contrats et lettres d'intention pour un montant global de 16 milliards de francs. De même, la visite officielle du Premier Ministre chinois en avril 1996 a permis de montrer des signes positifs de la part des décideurs économiques chinois : signature d'accords intergouvernementaux (céréales et transport maritime), confirmation de l'achat de trois Airbus A 340 et contrat , intention portant sur trente Airbus A 320-200 (11 milliards de francs), engagement entre le consortium européen et la corporation de l'aviation chinoise (AVIC) sur le projet d'un avion régional de 100 places.

La France peut en outre se féliciter de plusieurs succès économiques récents : signature en octobre 1995 du contrat de la centrale nucléaire de Ling Ao (Daya Bay 2) pour un montant de 8,5 milliards de francs, mise en service de l'usine Citroën de Wuhan, hausse de nos ventes agro-alimentaires.

La France doit néanmoins confirmer sa compétence dans trois domaines, comme l'ont rappelé les visites de trois ministres français en 1995 :

les biens de consommation courante, les produits céréaliers et agro-alimentaires et les PME-PMI.

Les exportations françaises restent en effet constituées à 90 % de produits industriels et de biens d'équipement ; de ce fait, si sa part de marché remonte lentement vers 2 %, la France reste cependant toujours le onzième fournisseur de la Chine, avec un déficit de 12,5 milliards de francs, soit un taux de couverture proche de 50 %.

Autre signe de son insuffisante présence sur le marché chinois :

la France ne représente encore que 0,5 % des capitaux étrangers ; la Chine ne reçoit ainsi que 5 % des investissements français dans les PVD, contre 25 % de ceux du reste du monde.

Or, l'investissement en Chine est devenu aujourd'hui une nécessité pour au moins quatre raisons :

- assurer une présence durable des entreprises françaises face à la concurrence ;
- répondre à la demande locale (plus de 95 % des co-entreprises franco-chinoises travaillent d'ores et déjà pour le seul marché chinois);
- se plier aux pratiques et à la réglementation locale (il est généralement plus facile de produire sur place que d'exporter compte tenu du caractère encore largement protectionniste du marché

chinois). C'est à l'origine l'existence de barrières douanières freinant les importations de biens de consommation qui a poussé Danone à fabriquer ses yaourts à Canton et à Shanghai ;

- amorcer ou prolonger un courant d'affaires (cas de l'investissement de 70 milliards de dollars consacré par Airbus à la construction d'un centre de formation et de maintenance).

C'est pourquoi une place plus significative des entreprises françaises sur le marché chinois devra passer à l'avenir par une augmentation de nos investissements. Avec 500 millions de francs par an, les flux de capitaux français ont finalement été multipliés par quatre par rapport aux années 1980.

Parmi les secteurs d'avenir, sur lesquels la France peut bâtir la reconquête du marché chinois, figurent les services financiers (et notamment les assurances), une négociation d'un accord de coopération civile et aéronautique, ainsi que les transports (projet de TGV Pékin-Shanghai).

Il est enfin indispensable de faciliter l'entrée de ses « PME-PMI » sur le marché chinois.

*Les relations économiques franco-chinoises sont caractérisées par un déficit commercial structurel, la diversification de nos investissements directs sur place et l'existence d'une coopération financière traditionnellement exemplaire.*

*Amorcée en 1994, la relance des relations entre la Chine et la France, tant politique qu'économique, s'est poursuivie en 1995 et 1996. A l'occasion de voyages officiels dans les deux capitales, avec notamment la visite en France du Premier Ministre Li Peng en avril 1996, les autorités des deux pays se sont personnellement engagées dans le processus de normalisation et de développement des relations bilatérales. Au-delà de la simple signature de grands contrats, les relations commerciales entre les deux pays ont connu depuis lors une incontestable amélioration, avec une augmentation des échanges, une relance des investissements français et des projets de coopération. La poursuite en 1997 des rencontres au plus haut niveau, avec la visite en Chine du président Jacques Chirac en mai, augure bien du développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays.*

*La levée de l'embargo sur les armes instauré depuis 1989 aura évidemment un effet catalytique sur l'affermissement des échanges commerciaux.*

### 3.4 Les relations extérieures de la Chine

La Chine, dont le développement repose en partie sur l'ouverture vers le monde extérieur et l'apport de capitaux étrangers, s'est, à partir de 1996, appliquée à désamorcer les tensions vis à vis de ses principaux voisins et des Etats-Unis.

Sur ces marches septentrionales et occidentales, Pékin a signé des accords de confiance avec Moscou, les républiques limitrophes d'Asie centrale et avec l'Inde.

Vis à vis du Japon, et malgré une méfiance à l'égard de Tokyo (qui s'alimente des griefs concernant le rôle du Japon pendant la seconde guerre mondiale), La république populaire n'oublie pas que le Japon est son premier partenaire commercial et s'est toujours appliquée à minimiser le contentieux de fond culturel, historique et stratégique qui l'oppose à Tokyo.

Vis à vis de l'Europe, considérée jusqu'à la première rencontre des chefs d'Etats Europe-Asie (mars 1996 à Bangkok), comme un ensemble hétéroclite de pays concurrents sur le marché chinois, la position de Pékin évolue et les dirigeants commencent à la considérer comme un contrepoids possible à Washington.

### *3.4.1 Relations franco-chinoises*



S'agissant des relations franco-chinoises, la reprise des relations avec Pékin participe de la volonté de la France de développer une grande politique asiatique et de contribuer, par ses initiatives, à intégrer la Chine dans le système économique et de sécurité mondial.

1994 marque l'amorce de la normalisation franco-chinoise. Lors de sa visite en Chine, du 7 au 10 avril 1994, le Premier Ministre français M. Balladur, accompagné de son Ministre des Affaires Etrangères et du Ministre de l'industrie, relançait ainsi le dialogue politique entre la France et la Chine. Scellant cette réconciliation, du 8 au 12 septembre 1994, le Président chinois JIANG Zemin effectuait en France sa première visite d'Etat dans un pays de l'Union Européenne ; symbole du contenu réel de cette relance, trois des plus importants ministres chinois étaient venus avec leur Président: M. CHI Haotian (Défense), Mme WU Yi (Commerce Extérieur) et M. Qian Qichen (Affaires étrangères).

Moins de cinq mois après son élection, le Président Chirac s'entretenait à New-York à l'occasion de la tenue de la 50ème assemblée générale de l'ONU, le 23 octobre 1995, et confirmait ainsi l'importance prioritaire qu'il accordait à la relation franco-chinoise.

Soucieux de faire de la Chine un partenaire privilégié de dialogue dans le cadre de la nouvelle politique asiatique de la France (la « nouvelle

frontière de notre diplomatie »), notre Ministre des Affaires Etrangères effectuait en Chine sa première visite officielle en Asie, du 7 au 11 février 1996. Prolongeant cette visite, ainsi que l'entretien qu'il avait eu à Bangkok avec le Président Chirac (29 février), M. Li Peng, Premier Ministre chinois, se rendait ensuite en visite officielle en France (9-15 avril 97). Visant à créer un véritable « partenariat stratégique » dans un monde devenu multipolaire, cette visite, dont les effets sur le commerce extérieur français sont loin d'être négligeables, a permis de souligner la volonté de la France de mettre en œuvre un dialogue politique systématique avec la Chine sur l'ensemble des grandes affaires internationales (questions de sécurité, conclusion du CTBT, situation en Asie...). Marquant la poursuite de ce dialogue fécond et régulier, les deux Ministres des Affaires Etrangères se sont ainsi rencontrés à cinq reprises depuis janvier 1996 (la dernière remonte au mois de septembre 1996, en marge de la 51ème Assemblée Générale de l'ONU).

Le 25 novembre 1996, de nouvelles consultations politiques à haut niveau se sont déroulées à Paris en présence du vice-ministre chinois des Affaires étrangères, M. Wang Yingfan. Elles étaient suivies le 26 par les premières consultations politico-militaires franco-chinoises en format "2 + 2". L'ensemble de ce processus a créé une dynamique, qui ouvre la voie à la visite d'état en Chine du Président de la République au printemps 1997.

Ce partenariat trouve néanmoins ses limites actuelles dans la persistance d'un contentieux objet de la vigilance conjointe de l'opinion publique et de ses relais (presse, associations, administration) :

la question des droits de l'homme en Chine et au Tibet avait jusqu'à présent fait l'objet de condamnations publiques aux effets souvent limités.

Le Président de la République française a donc fait le choix d'un processus de dialogue constructif, auquel se sont progressivement ralliés nos partenaires européens au printemps 1996 ("esprit de Bangkok"). Les derniers entretiens bilatéraux ont montré que les autorités chinoises appréciaient la démarche positive de la France sur un sujet sensible pour elles ; l'approche non-conflictuelle des pays européens (dialogue adhoc entamé par l'Union en janvier 1995) tranche ainsi avec l'attitude américaine sur ce sujet, mais vise aussi à ce que la Chine adhère aux instruments internationaux du droit (et notamment aux deux pactes fondamentaux des Nations Unies).

Outre la reprise des consultations politiques (situation géostratégique et régionale), la normalisation s'est traduit par un renforcement des échanges économiques.

Quant à la coopération technologique et industrielle, qui doit se développer à l'avantage de la France comme de la Chine, elle doit tenir compte des contraintes juridiques adoptées par le Conseil de Madrid en juin 1989 (embargo européen sur les technologies militaires sensibles, toujours en vigueur) mais aussi des contraintes nouvelles, nées des évolutions politiques, économiques et industrielles en Europe.

### 3.4.2 Les relations avec Taiwan

De par sa position insulaire et son économie capitaliste axée sur les échanges commerciaux très nombreuses PME, Taiwan a réussi à se hisser au rang des grands états ; le bien-être font de ce petit pays ce « miracle économique » vis-à-vis de l'extérieur et militaire la pousse impérative ce que ses dirigeants vœux au risque de déplaire à la RPC.



provenant principalement de et son régime démocratique, hisser au rang des grands social et le revenu par habitant qu'on appelle souvent le d'Asie. La grande dépendance sa relative vulnérabilité encore plus vers une reconnaissance internationale, appellent d'ailleurs de leurs

Toutefois, tout concourt pour que cette situation conflictuelle ne perde pas.

D'une part, la Chine continentale doit faire face à un mécontentement interne qui semble transformer le géant économique en un monde à deux vitesses. La population côtière s'enrichit rapidement et jouit de libertés relatives, alors que les masses rurales s'appauvrissent et sont sous le joug de règles très strictes. Par ailleurs, l'évolution économique de Taiwan est tributaire de l'exportation de produits finis et d'importation de matières premières.

Tout sauf la politique lie donc les deux protagonistes, qui ont plus d'un point commun à faire fructifier. De plus, les pays avoisinants ont tout intérêt à voir une solution pacifique trouver le jour.

La position circonspecte de l'Europe, la dualité américaine, attachant tantôt de l'importance au facteur économique et tantôt à la stabilité régionale, et le manque de cohésion et de leadership au sein des pays asiatiques avoisinants font que Taiwan et la Chine continentale peuvent se permettre de jouer sur plusieurs tableaux en même temps. Les seuls bénéficiaires de cette politique sont les chinois, pris au sens le plus large.

Différents scénarios peuvent donc voir le jour :

- Tout d'abord, la Chine, aux prises avec ses dissensions internes, se tourne vers une campagne de type "Malouines" pour détourner les forces internes visant l'éclatement et s'empare de Taiwan.
- Une autre attitude serait de capitaliser sur les acquis de Hongkong, récupérer dans le calme Macao en 1999, s'imposer dans les Spratley et les Paracels de façon à ne pas provoquer de front les pays asiatiques. Partant de cette position de force, et face à une inertie européenne, japonaise, russe et américaine, faire valoir l'impérieuse

nécessité d'unifier la Chine, en "imposant" pour Taiwan un système à deux vitesses du type Hongkong.

- Une troisième attitude serait de voir les intérêts économiques de Taiwan et des villes côtières prendre une telle tournure qu'une "alliance" devienne possible, transformant par la voie économique le régime politique et réalisant ainsi l'unité nationale.

Quelles pourraient être les réactions de la communauté internationale?

Face au premier scénario, une telle brutalité pourrait déclencher une prise de conscience des pays voisins et provoquer un front commun de défense sous réserve que ces populations soient prêtes à s'impliquer pour les Taiwanais.

Face au second scénario, la réaction internationale pourrait se faire attendre, d'autant que le régime imposé à Hongkong s'avère respectable et bénéfique à l'économie mondiale.

Face au troisième scénario, on verrait l'émergence d'un géant économique, disposant dans l'arrière pays de toutes les ressources naturelles nécessaires et pouvant s'imposer dans le Pacifique.

### 3.5 *la politique de défense ( la pensée stratégique)*

L'armée chinoise se trouve à la jonction de trois champs ; idéologique, économique et stratégique, qui pèsent sur la définition de la politique militaire de la RPC.

De sa création dans les années 20 au retour au pouvoir de Deng Xiaoping à la fin des années 1970, l'armée rouge puis l'APL, ont été conçues comme des forces révolutionnaires au service du parti dont la mission a d'abord été de s'emparer du pouvoir dans un contexte de guerre civile, puis d'aider le parti à le conserver sur le continent chinois, constituant un premier cercle, contre des menaces extérieures et intérieures.

Au cours de la première décennie qui a suivi la prise du pouvoir par les communistes en 1949, l'APL a également permis à Pékin d'étendre par la force le contrôle effectif de ses marges au Xinjiang puis au Tibet, objets de revendications séparatistes endémiques.

La politique d'ouverture suivie par Pékin depuis le début des années 80 et l'effondrement de l'empire soviétique ont accru la porosité des frontières. La modération de Moscou et des nouvelles républiques d'Asie centrale, qui ne dispose pas aujourd'hui de la puissance nécessaire à la défense de leurs intérêts face à la RPC, a permis une solution pacifique des conflits frontaliers d'état à Etat. Toutefois les liens qui se sont créés entre les populations Kazakhs du Xinjiang et leurs voisins d'Asie centrale présentent pour le pouvoir à Pékin de nouvelles menaces.

Le contrôle des marges frontalières, deuxième cercle, pourrait ainsi déborder sur le territoire d'états voisins, nouvellement indépendants et fragiles, sur lesquels, selon les traditions de l'ancien empire du milieu, la Chine tente d'exercer son influence par des pressions économiques et des démonstrations de forces militaires. Ce deuxième cercle de contrôle des marges comprend, sur la façade maritime, Taiwan, mais également l'ensemble des archipels situés en mer de Chine orientale et en mer de Chine méridionale. Dans cette logique, toute opposition se manifestant contre les revendications chinoises dans ce cercle est assimilée à une offensive qui peut déboucher sur un conflit localisé. Ainsi, l'offensive chinoise dans les Spratleys en 1988 constitue, selon les stratèges chinois, l'exemple type du conflit local défini par Deng Xiaoping.

Troisième cercle enfin : le reste du monde. La modernisation de l'APL devrait permettre à la RPC, avant la fin du prochain siècle, d'imposer sur la scène internationale la reconnaissance de son statut de superpuissance au-delà du cadre régional. Contrairement à l'ancien Empire, les dirigeants chinois raisonnent aujourd'hui en terme de puissance maritime et non plus exclusivement en terme de puissance continentale. L'acquisition d'une véritable capacité de projection de forces sur mer constitue donc, à la lumière de l'histoire, une priorité pour les stratèges chinois, et devrait permettre à la Chine de prendre sur le passé une revanche éclatante en s'affirmant sur les océans au même titre que les Etats-Unis ou les grandes puissances européennes.

Cette affirmation des ambitions chinoises s'est traduite par une évolution de la stratégie maritime de la RPC. Ce que les stratèges chinois définissent encore comme une stratégie de défense côtière destinée à protéger les centres vitaux du pays, s'étend en réalité à une première chaîne d'îles qui, de l'archipel japonais à Bornéo en passant par Taiwan et les Philippines, inclut les mers de Chine orientales et méridionales. A plus long terme, la marine chinoise souhaite acquérir la capacité de se projeter dans le Pacifique jusqu'à une deuxième chaîne d'îles qui, des Mariannes à Guam, marque symboliquement la ligne de front avec la superpuissance américaine. Enfin, certains stratèges chinois considèrent que Pékin devrait, pour accéder au statut de superpuissance, disposer d'une capacité de maîtrise des mers sur deux océans, en l'occurrence l'océan Pacifique et l'océan Indien. La maîtrise des mers correspond, au-delà de la simple affirmation de prestige, à un besoin stratégique nouveau de contrôle des voies d'approvisionnement maritime alors que la dépendance énergétique de la RPC à l'égard des pays du Golfe accroît sa vulnérabilité.

Dans le cadre de ses nouvelles missions, les stratèges chinois souhaitent, dans un premier temps, doter l'APL d'une véritable capacité de défense de l'avant qui devrait lui permettre de contenir toute offensive au-delà des côtes et des frontières terrestres et de protéger les voies de communication maritimes. En termes d'acquisition de matériel, ce sont toutefois les forces aériennes et la marine, en tant que vecteurs d'une

capacité de projection accrue, qui sont privilégiées. Selon les préceptes énoncés par Sun Zi, Pékin cherche à exploiter les vides créés par le retrait américain d'Asie du sud-est, le repli russe et les réticences du Japon à assumer un rôle de grande puissance militaire, tout en évitant les réactions qui lui seraient dommageables.

La stratégie chinoise combine ainsi une avancée continue dans la région qui tend à combler au bon moment les vides créés par le retrait des grandes puissances, et la poursuite des négociations avec toutes les parties.

#### 4. *L'ORGANISATION MILITAIRE CHINOISE*

La restructuration des armées chinoises trouve son origine dans deux réformes d'importance ; elle sont à l'origine de la pensée stratégique chinoise moderne.

##### **réforme de 1975**

C'est en 1973 que - pour la première fois - les Chinois parlent de modernisation de leur politique et de leurs moyens de défense : Zhou Enlai lance en effet les quatre modernisations :

- l'industrie,
- l'agriculture,
- les sciences et technologies,
- la défense.

Ce programme adopté en janvier 1975 lors de la IVème assemblée nationale populaire confirme l'abandon par le parti communiste chinois du concept de guerre populaire selon la terminologie de Mao Zedong et du maréchal Lin Biao qui suggéraient une guerre totale sur le territoire chinois avec l'emploi des moyens nucléaires au profit d'une guerre « moderne » correspondant à une guerre contenue aux frontières du pays.

##### **réforme de 1985**

Pour ce qui concerne la réforme de 1985, l'analyse des conflits régionaux, telles que l'invasion du Liban par Israël (« paix en Galilée ») ou la guerre des Malouines en 1982 qui démontrent l'inefficacité des défenses statiques et la supériorité des armes de haute technologie, conduisent les dirigeants chinois à engager une réforme en profondeur de leur système de défense. Le concept de guerre totale est abandonné au profit de guerre localisée.



#### 4.1 *l'organisation des forces armées*

L'ensemble de la structure militaire repose sur une entité : la Commission Militaire Centrale (CMC depuis 1983) placée sous la double autorité du gouvernement et du parti politique.

Au delà des missions ordinairement confiées aux militaires (défense du territoire, de l'espace aérien, des eaux territoriales ainsi que le droit et les intérêts maritimes du pays; sauvegarde de l'unification et de la sécurité du pays), il est important de souligner la forte subordination des forces armées au pouvoir politique qui a pu ainsi contrôler la situation aux moments les plus chaotiques de la «Grande Révolution culturelle prolétarienne», et plus récemment lors des manifestations estudiantines sur la place Tienanmen.

Par ailleurs, l'armée joue un rôle prépondérant dans la production économique et dans les grands travaux publics, en offrant une main-d'œuvre gratuite à la construction de barrages, aux projets d'irrigation et aux programmes de bonification des terres.

Le budget de la défense de l'armée chinoise n'est plus loin d'être dans les premiers rangs du monde. Il est toutefois très difficile de le connaître avec une grande précision dans la mesure où les chiffres officiellement annoncés sont probablement sous-évalués et qu'ils ne concernent que l'Armée Populaire de Libération.

Le haut commandement militaire chinois se décline ainsi :

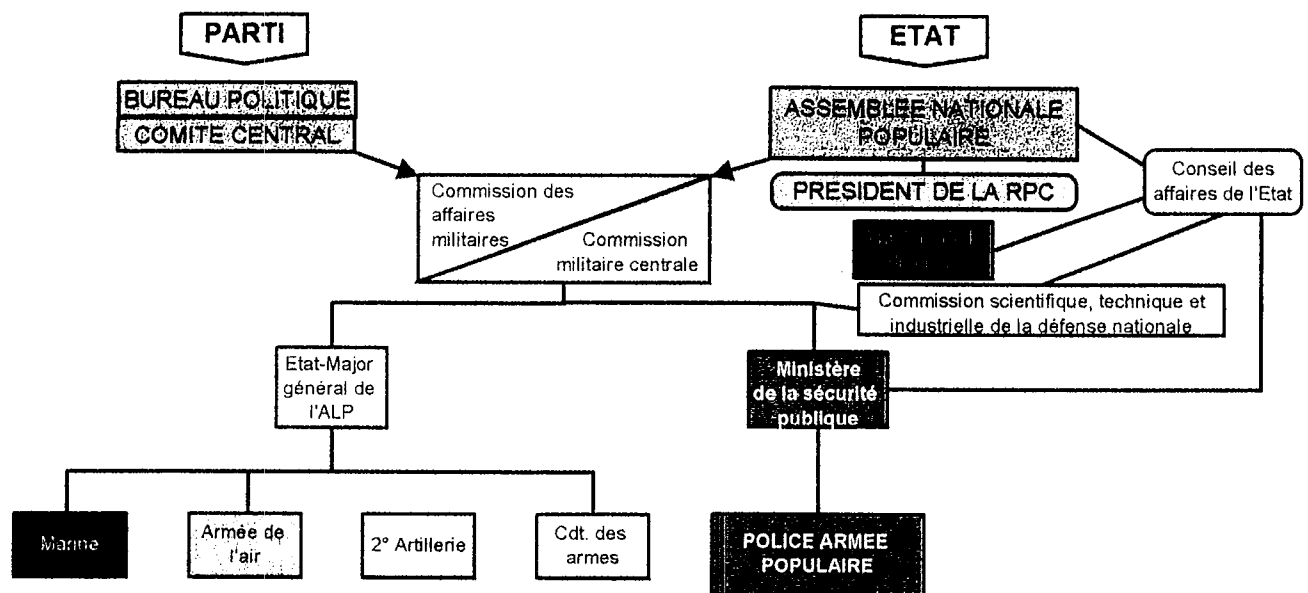
la Commission Militaire Centrale ( CMC ) est l'organe stratégique suprême du parti et donc la plus haute autorité militaire chinoise. Elle est composée des plus hautes autorités du Parti et de l'armée.

Elle donne ses directives et ses ordres à quatre organismes subordonnés :

les trois départements généraux :

- le département général politique
- l'état major général de l'APL
- le département général logistique
- la Commission Scientifique Technique et Industrielle de la Défense Nationale (COSTIND).

Au dessous des trois départements généraux se trouvent les sept régions militaires de première catégorie, les bases aériennes et les 24 « armées de groupe ». La marine est répartie en trois flottes.



#### 4.2 L'Armée Populaire de Libération (APL)

L'Armée Rouge chinoise prend l'appellation d'Armée Populaire de Libération en 1946.

La Police Armée Populaire est officiellement créée - au niveau national - en 1983 après la mise sur pied de plusieurs unités expérimentales (Jiangsu en décembre 1982 - Pékin en mars 1983). La création de celle-ci résulte du besoin de décharger l'APL des missions de maintien de l'ordre et de sécurité intérieure en les confiant à un corps spécialisé.

Les forces armées comprennent un effectif d'environ 3 millions d'hommes. Ces forces se répartissent au sein de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et d'un quatrième corps appelé seconde artillerie:

- *forces stratégiques* : 90 000
- *armée de terre* : 2 200 000
- *police armée populaire* : 600 000
- *marine* : 265 000
- *aéronavale* : 25 000
- *armée de l'air* : 470 000

Le budget est loin d'être suffisant pour rénover une armée de plus de 3 millions d'hommes ; seuls 10 à 15% des trois armées sont modernisées. Cela dit, les forces armées sont en cours de restructuration visant une réduction sensible de format.

#### *4.2.1 La Seconde Artillerie :*

La seconde artillerie est la composante la plus crédible de l'armée de libération populaire. Elle regroupe les forces de missiles balistiques.

Le programme de modernisation poursuit le renforcement des moyens nucléaires stratégiques et tactiques, ce qui souligne bien l'intérêt porté par la Chine aux moyens nucléaires depuis Mao Zedong.

La Chine dispose de moyens balistiques stratégiques à portée intercontinentale ou intermédiaire et développe également des armes tactiques qu'elle déploie notamment face au Japon, à la Corée du Sud ou au Vietnam et naturellement Taiwan.

La Chine populaire a achevé ses tests nucléaires en 1996 avec un essai le 8 juin et un autre le 30 juillet. Le 9 juin 1996, la Chine avait annoncé que ce 45ème test serait le dernier. Elle a annoncé, fin juillet, un moratoire indéfini et accepté le principe du CTBT.

#### *4.2.2 Les Forces Terrestres :*

Après une réorganisation - issue de la réforme de 1985 - ayant conduit à une réduction du nombre d'armées de campagne (35 à 24 armées combinant infanterie et artillerie) ainsi qu'une révision de l'organisation territoriale (passage de 11 régions militaires à 7), les forces terrestres demeurent, en effectifs, les plus impressionnantes avec plus de 2 millions d'hommes sous les drapeaux.

Des évolutions sensibles sont observées au sein des forces terrestres avec une professionnalisation accrue des personnels et un rajeunissement des cadres.

De nouvelles unités sont créées :

en 1986 - la force de réaction rapide,

en 1988 - l'aviation légère de l'armée de terre.

#### 4.2.3 *L'Armée de l'air :*

Le nombre impressionnant d'aéronefs ne saurait faire illusion car la valeur opérationnelle - en dépit d'une réelle volonté de modernisation - est très faible notamment du fait de l'insuffisance de l'entraînement des pilotes.

Malgré l'amélioration de la capacité de projection de forces réalisée par l'acquisition d'appareils de transport militaires russes, l'armée de l'air illustre bien la dichotomie qui caractérise l'outil de défense chinois.

#### 4.2.4 *La Marine :*

C'est de loin la composante qui évolue le plus. On note ces dernières années une forte augmentation d'exercices navals et plus particulièrement amphibies faisant appel à la technique de ravitaillement en haute mer. S'ils n'ont pas permis d'améliorer de façon significative les capacités de projection, les développements actuels démontrent la volonté de la politique chinoise de passer de la stratégie de défense côtière à la stratégie de défense au large.

### 4.3 *La Police Armée Populaire (PAP)*

Forte d'environ un million d'hommes - dont 200 000 appelés - la police armée populaire dispose des personnels et matériels provenant, en grande partie, de l'APL.

Son organisation territoriale suit la logique administrative du pays.

#### *Les unités mobiles :*

Des unités mobiles sont créées en 1989, peu après les événements de Tienanmen. L'accent est mis sur la mobilité et la rapidité à maîtriser une situation d'émeute - des unités de ce type seraient prépositionnées dans les Républiques autonomes du Xinjiang et du Tibet

#### *Les unités spéciales d'intervention :*

Des unités spéciales d'intervention sont créées au début des années 80. Comparables au GIGN français, elles ont pour mission de lutter contre

le terrorisme, les trafiquants de drogue, la piraterie aérienne, la contrebande et d'intervenir lors des prises d'otages.

#### 4.4 *Le complexe militaro-industriel*

Pour un occidental, l'industrie de défense chinoise est surprenante. Elle constitue véritablement un état dans l'état et peut apparaître dans la société chinoise comme un pouvoir équivalent au parti communiste tant ses ramifications dans le pays sont nombreuses et profondément ancrées.

A la mort de Mao Zedong, la Chine possédait une industrie de défense importante mais obsolète, principalement installée - pour des raisons uniquement stratégiques - en « troisième ligne », c'est-à-dire dans les provinces plus démunies et souvent difficiles d'accès de l'intérieur du pays (pour 55 % encore aujourd'hui). Deng Xiaoping se devait d'autant plus de mettre fin à cette situation aberrante qu'il avait décidé de donner la priorité au développement de l'économie civile. Quelques années plus tard, la diminution drastique des effectifs de l'APL et, à partir de la fin des années 1980, le rapide rétrécissement du marché mondial des armements n'ont pu qu'accélérer la reconversion des industries de défense chinoises.

La stratégie choisie par les autorités de Pékin a consisté à garantir le maintien des avantages locaux : les installations existantes n'ont pas été démantelées (un millier d'entreprises) et les emplois ont été préservés (3 à 12 millions d'employés selon les sources).

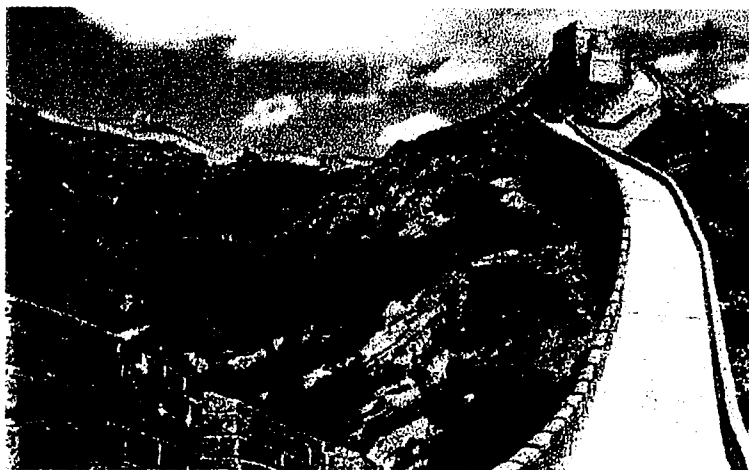
Les entreprises de défense ont été simplement encouragées à produire des biens destinés à l'économie civile ; à première vue, cette réorientation a été réussie : en 1994, ces produits représentaient 80 % de la production des industries de défense (contre 7 % en 1975). Grâce à la participation étrangère (ex: McDonnell Douglas), la production pour l'économie civile a favorisé des transferts de technologie vers la production proprement militaire.

Placée sous la tutelle du gouvernement et de la Commission Scientifique, Technique et Industrielle pour la défense nationale (COSTIND), l'industrie de défense ne constitue qu'une partie du complexe militaro-industriel : celui-ci comprend aussi un autre domaine, directement géré par l'APL, et qui, au fil des années de réformes, non seulement s'est rapidement développé mais est devenu une source non négligeable de revenus pour l'institution militaire (estimée de 10 à 15 % du budget officiel de la défense). L'empire commercial de l'APL englobe désormais quelque 50 000 entreprises nationales, régionales et locales versées dans des activités tant agricoles qu'industrielles (mines, industries pharmaceutiques, automobiles, textiles, télécommunications) et de plus en plus souvent de services (hôtels, commerce, construction, soins médicaux). Certaines de ces sociétés touchent à des domaines si diversifiés qu'elles touchent aujourd'hui de véritables chaebols : les trois principaux d'entre eux sont incontestablement Poly Group, subordonné à l'état-major général et surtout

connu dans le commerce des armes, China Xinxing group, placé sous la direction du département général de logistique (immobilier, chimie, import-export, publicité) et Carrie Corporation relevant du Département politique général de l'APL (immobilier, produits audiovisuels, laser-disques, vidéo).

*A l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, il était demandé aux usines de fabrication d'équipements militaires de diversifier leur production en réalisant des produits civils. Les dernières élections, avec notamment la nomination d'un « financier » à la tête de la COSTIND devraient apporter de profondes transformations destinées, sans aucun doute, à rendre encore plus performantes les industries de défense.*

*Si la qualité des produits n'est pas encore comparable à celle des biens de consommation ordinairement réalisés par les entreprises civiles, ces équipements représentent désormais plus de 80% de la production des industries de défense et « pèse » (estimation 1997) plus de 2% du PNB chinois.*



\*  
\*   \*  
\*

Les réformes mises en place par Deng Xiaoping à partir de 1978 et poursuivies par Jiang Zemin ont servi de catalyseur au décollage économique de la Chine. La réussite est incontestable même s'il reste encore à mener à leur terme ces réformes pour annihiler les rigidités structurelles qui perdurent.

On peut affirmer que l'ouverture économique de la Chine est irréversible et est de nature à influencer de façon positive les conceptions du pays en matière de sécurité.

Son désir d'élargir sa sphère d'influence n'a d'égal que la prudence de sa politique extérieure. Désormais, son ouverture économique lie ses intérêts à ceux de ses voisins : le Japon et Taiwan sans parler des pays où la diaspora chinoise est très dynamique. L'engagement de la Chine pour un statut spécial pour Hongkong est encore le témoignage de sa flexibilité de ses conceptions.

Cependant, les succès économiques ne doivent pas masquer les contradictions de « l'économie socialiste de marché ». Toujours dominé par le pouvoir occulte du parti communiste, le système politique a tiré une nouvelle légitimité du succès des réformes mais ne trouve plus de raison d'être dans le système économique actuel. Il n'en aura que plus de difficultés pour en gérer les contradictions.

En somme, l'avenir du système politique est assujéti à celui du système économique ; le socialisme ayant pour seul objet de limiter les excès du capitalisme.

Quelle sera la réaction des nouveaux leaders politiques de la Chine qui auront peut-être à remettre en cause le système qui leur confère leur légitimité ?

C'est cette contradiction qui ne laisse pas d'inquiéter les occidentaux.

En outre, le déficit idéologique ne doit pas faire place à un nationalisme ombrageux et xénophobe qui pourrait s'appuyer sur l'armée.

L'Armée, quant à elle, vient de se forger d'une nouvelle pensée stratégique, et, bénéficiant nécessairement à terme des percées technologiques, pourrait être perçue plus menaçante pour les pays d'Asie voisins.

Face à ces préoccupations, la réponse pourrait bien se trouver dans l'attitude de la France et maintenant de l'Europe. Le développement d'une grande politique asiatique serait de nature à intégrer la Chine dans le système de sécurité mondial et non plus seulement dans le système économique.

La Chine esquisse aujourd'hui un discours coopératif dont il faut souhaiter qu'il perdurera à l'apogée de sa puissance.

Quoiqu'il en soit, la Chine est bien désormais la « nouvelle frontière » de la diplomatie de la France.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA CHINE  
(Ouvrages CID)

<i>Titre</i>	<i>Auteur(s)</i>	<i>Editeur</i>	<i>Année</i>
Le volcan chinois	<b>Gauthier, Ursula</b>	DENOEL	1998
Chine : Peuples et civilisation	<b>Gentelle, Pierre</b>	LA DECOUVERTE	1997
The historical status of china's Tibet	<b>Jiawei, Wang / Gyaincain, Nyima</b>	CHINA INTERCONTINENTAL PRESS	1997
Les fondements de la stratégie chinoise	<b>Niquet, Valérie</b>	ECONOMICA	1997
De la Chine : Quand la Chine s'éveillera / L'empire immobile / La tragédie chinoise / La Chine s'est éveillée	<b>Peyrefitte, Alain</b>	OMNIBUS	1997
Hong Kong, la première région administrative spéciale de la Chine	<b>Qiaolong, Wang</b>	CHINA INTERCONTINENTAL PRESS	1997
The Inner Mongolia Autonomous Region of China 1947 - 1997	<b>The Information Office of the People's Government of the Inner Mongolia Autonomous Region</b>	CHINA INTERCONTINENTAL PRESS	1997
Le dragon de lumière	<b>Lelièvre, Dominique</b>	FRANCE-EMPIRE	1996
Taiwan / Chine populaire : l'impossible réunification	<b>Cabestan, Jean-Pierre</b>	IFRI	1995
La Chine	<b>Bianco, Lucien</b>	FLAMMARION	1994
La Chine en 1993 au fil des jours	<b>Goldfiem, Jacques</b>	JACQUES DE GOLDFIEM	1994
La République Populaire de Chine : Tomes 1 et 2	<b>Haon, Hélène / Dou, Jean-Marie</b>	DGA/CEDOCAR	1994
La tentation impériale : Politique extérieure de la Chine depuis 1949	<b>Joyaux, François</b>	IMPRIMERIE NATIONALE	1994
Deux commentaires de Sun Zi	<b>Niquet, Valérie</b>	ECONOMICA	1994
Chine 1994	<b>Shi, Qin</b>	NOUVELLE ETOILE	1994
Chine : L'archipel oublié	<b>Domenach, Jean-Luc</b>	FAYARD	1992
La Chine au XXème siècle : De 1949 à aujourd'hui	<b>Bergère, Marie-Claire / Bianco, Lucien / Domes, Jurgen</b>	FAYARD	1990
L'art de la guerre	<b>Sun, Zi</b>	ECONOMICA	1990
L'état de la Chine et de ses habitants	<b>Gentelle, Pierre</b>	LA DECOUVERTE	1989
Sous l'oeil du dragon : Les relations de la Chine avec les pays de l'ASEAN	<b>Goldfiem, Jacques</b>	FEDN	1988
La Chine 1949 - 1985	<b>Domenach, Jean-Luc / Richer Philippe</b>	IMPRIMERIE NATIONALE	1987
Le dialogue Moscou - Pékin depuis Mao	<b>Segal, Gérard</b>	BOSQUET	1987
La politique asiatique de la Chine	<b>Beauregard, Philippe</b>	FEDN	1986
La Chine face au monde : La stratégie chinoise : constantes et évolutions	<b>Beauregard, Philippe</b>	ROBERT LAFFONT	1983
La Chine après l'utopie	<b>Gravereau, Jacques</b>	BERGER-LEVRAULT	1983
La politique extérieure de la Chine populaire	<b>Joyaux, François</b>	PUF Que sais-je ?	1983
Le conflit sino-soviétique et le problème des nationalités : Situation présente et perspectives	<b>Cagnat, René / Carrère d'Encausse, Hélène</b>	IEP Paris	1982